

Économie verte Canada

La voie rapide

Soutenir la transition des PME manufacturières du Canada atlantique vers la carboneutralité

Table des matières

À propos des partenaires du projet 3

Sommaire 4

Introduction 5

Méthodologie 8

- Recrutement des participants 9
- Études techniques sur les trajectoires vers la carboneutralité 9
- Examen des politiques et des programmes 10
- Évaluation des motivations et des obstacles des participants et des fournisseurs de services 10

Profils des participants 11

- Répartition des émissions 13
- Motivations, obstacles et facteurs de décision des participants 14

Résultats des études techniques sur les trajectoires vers la carboneutralité 15

- Mesures d'efficacité énergétique 17
- Adoption d'énergies renouvelables 18
- Décarbonisation du réseau 18
- **Étude de cas :** Trout River 19
- **Étude de cas :** Superior Glove 20
- **Étude de cas :** Crosby 21
- **Case Study:** Copol 22

Examen des politiques et des programmes de décarbonisation 23

- Analyse des programmes incitatifs 24
- Politique relative à la décarbonisation du réseau et à l'énergie propre 26

État de préparation des fournisseurs de services 29

- Harmonisation des modèles d'affaires entre les PME et les fournisseurs de services 30
- Expertise en technologies propres et développement de compétences non techniques 30
- Offre, demande et orientation des PME vers les fournisseurs de services 31

Recommandations 32

Annexe
Examen des politiques par compétence 34

À propos des partenaires du projet

Responsable du projet

À propos d'Économie Verte Canada

Économie Verte Canada est un organisme à but non lucratif qui accélère la transition du Canada vers un avenir carboneutre dynamique et inclusif en mobilisant les entreprises et les organismes de partout au pays. Grâce à son réseau grandissant de membres et de partenaires, ils améliorent les affaires ensemble.

Partenaires techniques

À propos de CBCL

CBCL réalisera les études techniques sur les trajectoires vers la carboneutralité. Depuis 1955, CBCL offre des services multidisciplinaires d'ingénierie et de conseil en environnement de calibre mondial au Canada atlantique et au-delà.

À propos de l'Institut Pembina

L'Institut Pembina est un groupe de réflexion à but non lucratif qui œuvre pour un avenir énergétique propre et prospère pour le Canada en mettant de l'avant des solutions politiques réalistes qui soutiennent les collectivités, l'économie et un environnement climatique sécuritaire.

Ce projet a été rendu possible grâce au financement de
l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Atlantic Canada Opportunities Agency
Canada

Les points de vue exprimés dans ce rapport ne représentent pas nécessairement les points de vue de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique ou du gouvernement du Canada.



Sommaire

À Économie Verte Canada, nous avons réalisé une étude visant à comprendre les trajectoires des petites et moyennes entreprises (PME) manufacturières du Canada atlantique vers la carboneutralité, ainsi que les occasions et les obstacles auxquels elles sont confrontées dans leur transition.
Nous avons recruté un participant de chaque province de l'Atlantique pour effectuer des études techniques sur les trajectoires vers la carboneutralité, réalisé un examen des politiques et des programmes qui pourraient avoir une incidence sur la transition des PME vers la carboneutralité et interrogé des fournisseurs de services au Canada atlantique pour comprendre la capacité locale à soutenir la transition.

Notre étude a révélé que l'atteinte de la carboneutralité des émissions de champs d'application 1 et 2 passe par une approche collaborative et systémique. Les PME manufacturières doivent mesurer et suivre leurs émissions de gaz à effet de serre (GES), mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique et adopter des technologies propres, lorsque cela est possible. Les gouvernements, les services publics et les institutions financières doivent faire leur part en proposant des incitatifs attrayants et des options de financement novatrices afin de réduire les obstacles liés aux coûts d'investissement initiaux, tandis que les décideurs politiques doivent prendre des mesures pour éliminer progressivement le charbon d'ici à 2030 et mettre en place un réseau électrique carboneutre d'ici 2050. Nos entrevues avec les fournisseurs de services ont indiqué que des programmes d'éducation et d'incitation à grande échelle sont nécessaires pour accroître la demande des PME pour leurs services afin que le Canada atlantique dispose de la capacité nécessaire pour soutenir la transition vers la carboneutralité. Les fournisseurs de services ont également souligné la nécessité d'élargir la portée des programmes locaux de formation professionnelle afin qu'ils incluent les connaissances techniques et les compétences non techniques nécessaires pour soutenir la transition des entreprises vers la carboneutralité.

Dans un écosystème favorable, les PME manufacturières du Canada atlantique seront bien placées pour atteindre leurs objectifs de carboneutralité et augmenter leur compétitivité économique. Voici les mesures que nous recommandons pour bâtir cet écosystème :

- Accélérer la décarbonisation du réseau pour atteindre la carboneutralité;
- Accroître la sensibilisation au climat et le soutien au renforcement des capacités pour les PME;
- Augmenter le nombre d'occasions de financement favorables aux PME qui sont offertes pour soutenir la décarbonisation;
- Stimuler le développement de la main-d'œuvre pour l'économie verte.



Introduction

Introduction

Les PME contribuent à 41 % des émissions de GES du Canada[1] et représentent un groupe démographique essentiel à l'atteinte des objectifs climatiques du Canada, soit une réduction des émissions de 40 % à 45 % d'ici 2030 et la carboneutralité d'ici 2050[2]. Les PME représentent 98 %[3] des entreprises du Canada atlantique et constituent la majorité de l'assise manufacturière locale. L'industrie manufacturière est un élément essentiel de l'économie du Canada atlantique, représentant 7 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada atlantique en 2023 et employant 81 500 travailleurs[4].

Alors que les clients cherchent à écologiser leurs chaînes d'approvisionnement pour atteindre leurs objectifs climatiques et que les gouvernements internationaux mettent en œuvre des politiques pour progresser vers la carboneutralité, les PME manufacturières du Canada atlantique doivent être prêtes. En les incitant à s'engager sur la voie de la carboneutralité, on renforcera leur compétitivité, on augmentera la demande de produits et de services écologiques et on stimulera l'économie régionale dans son ensemble, tout en aidant le Canada à atteindre ses objectifs climatiques. Dans le Canada atlantique, où les PME constituent l'épine dorsale de l'économie – en particulier dans les collectivités rurales –, atteindre la carboneutralité présente des défis distincts liés à la structure économique, à la dispersion géographique et aux limites d'infrastructure de la région. De nombreuses PME exercent leurs activités dans des industries énergivores, sont confrontées à des coûts de transport et d'énergie plus élevés[5] et ont un accès limité au capital[6] et à l'expertise technique[7]. De plus, la dépendance de la région aux combustibles fossiles[8], associée à la disponibilité variable des énergies propres, complique encore la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Pour aider à relever ces défis, Économie verte Canada a lancé un projet visant à accélérer la transition des PME manufacturières du Canada atlantique vers la

Small and medium-sized enterprises (SMEs)

98 %

DES ENTREPRISES DU CANADA ATLANTIQUE

7 %

DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (PIB) DU CANADA ATLANTIQUE EN 2023

81 500

EMPLOYANT



1 Les avantages pour les PME d'agir pour le climat - https://www.bdc.ca/fr/a-propos/analyses-recherche/avantages-pour-pme-agir-pour-climat

2 La carboneutralité d'ici 2050 - https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/carboneutralite-2050.html

3 Renforcer les PME pour stimuler une croissance économique durable - https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/nouvelles/2024/11/renforcer-les-pme-pour-stimuler-une-croissance-economique-durable.html

4 Guichet-Emplois: Fabrication https://www.guichetemplois.gc.ca/analyse-tendances/rapports-marche-travail/atlantique/fabrication

5 Atlantica Centre for Energy - Atlantic Canada's Electricity Future Discussion Series https://atlanticaenergy.org/wp-content/uploads/2022/12/Atlantic-Canadas-Electricity-Future-Discussion-Series-Part-3-Electricity-Cost-December-9-2022-FINAL.pdf

6 L'institut Climatique Du Canada: Atlantic Canada: Risks and Opportunities in the Global Low-Carbon Transition. https://climateinstitute.ca/wp-content/uploads/2022/05/Atlantic-profile.pdf

7 L'institut Climatique Du Canada: Atlantic Canada: Risks and Opportunities in the Global Low-Carbon Transition. https://climateinstitute.ca/wp-content/uploads/2022/05/Atlantic-profile.pdf

8 Provincial and Territorial Energy Profiles: https://www.cer-rec.gc.ca/en/data-analysis/energy-markets/provincial-territorial-energy-profiles/provincial-territorial-energy-profiles-canada.html

Introduction

carboneutralité. Avec le soutien de nos partenaires techniques, CBCL et l'Institut Pembina, nous avons cherché à comprendre les trajectoires des PME manufacturières du Canada atlantique vers la carboneutralité, ainsi que les occasions et les obstacles auxquels elles sont confrontées dans leur transition. Nous avons recruté quatre participants (un de chaque province) aux fins suivantes :

1. Effectuer des études sur la carboneutralité, notamment réaliser l'inventaire des émissions de GES des participants et effectuer un audit énergétique de niveau II de l'ASHRAE dans chaque installation;

2. Évaluer l'incidence des programmes et des politiques du Canada atlantique et du gouvernement fédéral sur la transition des manufacturiers et des PME vers la carboneutralité;

3. Comprendre la capacité et les compétences disponibles au Canada atlantique pour aider les PME à réussir leur transition vers un avenir à faibles émissions de carbone en interrogeant les fournisseurs de services de la région.

Notre étude a révélé que, dans un écosystème favorable, les PME manufacturières du Canada atlantique seront bien placées pour atteindre leurs objectifs de carboneutralité et augmenter leur compétitivité économique.





Méthodologie

Méthodologie

Recrutement des participants

À l'automne 2023, un appel ouvert a été lancé pour recruter quatre PME manufacturières du Canada atlantique désireuses de comprendre comment elles pourraient rendre leurs activités carboneutres et contribuer aux objectifs de carboneutralité du Canada Pour être admissibles, les participants potentiels devaient exploiter une usine de fabrication au Canada atlantique, compter moins de 500 employés et avoir le soutien de la haute direction pour participer au projet pendant un an. Les organisations faisant partie d'une grande société mère mais fonctionnant comme des entreprises indépendantes avec leur propre budget, leur propre marque et leur propre pouvoir de décision étaient également admissibles à condition qu'elles satisfassent aux autres critères.

Études techniques sur les trajectoires vers la carboneutralité

Nous avons réalisé un inventaire des GES pour chaque participant afin d'établir une mesure de référence des émissions à partir de laquelle nous pourrions tracer des trajectoires vers la carboneutralité. Les inventaires de GES ont été réalisés conformément à la norme d'entreprise du protocole des GES de l'Institut des ressources mondiales[9], une norme reconnue à l'échelle internationale pour la comptabilité des GES. 2022 a été choisie comme année de référence pour le calcul des réductions d'émissions jusqu'à l'atteinte de la carboneutralité.

Les émissions de GES peuvent être divisées en trois « champs d'applications ». Les émissions de champs d'application 1 sont les émissions directes provenant de la combustion de combustibles fossiles pour alimenter des bâtiments, des procédés industriels ou des parcs de véhicules. Les émissions de champs d'application 2 sont les émissions indirectes provenant de l'électricité ou de la vapeur. Les émissions de champs d'application 3 sont des sources d'émissions indirectes provenant de la chaîne de valeur d'une organisation. Elles englobent les répercussions en amont et en aval associées à des activités telles que les achats de biens et de services, les voyages d'affaires, les déplacements des employés, les déchets, l'eau, ainsi que le transport et la distribution des produits utilisés.

Compte tenu des contraintes de temps, de coût et de disponibilité des données, notre étude s'est concentrée sur les émissions de champs d'application 1 et 2. L'accent mis sur les émissions de champs d'application 1 et 2 est conforme aux directives de l'initiative SBT (Science Based Targets) pour les PME, qui reconnaît que les petites entreprises n'ont souvent pas les ressources nécessaires pour établir et suivre les cibles de champs d'application 3. Bien que les grandes entreprises doivent établir des cibles fondées sur la science pour les émissions de champs d'application 1, 2 et 3, les PME ne sont tenues d'établir des cibles que pour les émissions de champs d'application 1 et 2, tout en s'engageant à mesurer et à réduire les émissions de champs d'application 3 au fil du temps[10]. Étant donné que les émissions de champs d'application 3 constituent une grande part des émissions[11] des organisations, les participants ont été encouragés à élargir leur inventaire de GES au-delà de cette étude afin de comprendre leurs émissions de champs d'application 3.

Nous avons effectué un audit du système d'information de gestion de l'énergie (SIGE) et un audit énergétique de niveau II de l'ASHRAE pour chacun des participants afin d'analyser leurs activités et leurs sources d'émissions, et de déterminer les mesures potentielles pour réduire leurs émissions de référence et progresser vers la carboneutralité. Un audit énergétique de niveau II de l'ASHRAE fournit une analyse détaillée de la consommation énergétique d'une installation, en cernant les occasions d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des coûts. Il comprend une ventilation de la consommation d'énergie, une évaluation des systèmes et des opérations du bâtiment, ainsi que des recommandations précises (mesures de conservation de l'énergie et délais estimés de récupération). Cet audit offre

9 Corporate Standard,"Greenhouse Gas Protocol", https://ghgprotocol.org/corporate-standard

10 SBTi: Small and Medium Sized Enterprises (SMEs) FAQs, October 2024 https://docs.sbtiservices.com/resources/FAQsforSMEs.pdf

11 TCFD: Metrics, Targets, and Transition Plans Consultation https://assets.bbhub.io/company/sites/60/2021/10/October_2021_Metrics_Targets_and_Transition_Plans_Consultation_Summary_of_Responses.pdf

Methodology

une évaluation plus approfondie qu'un audit de niveau I, mais ne comprend pas la modélisation complexe et l'analyse des niveaux d'investissement d'un audit de niveau III.

Un audit du SIGE évalue l'efficacité du système de gestion de l'énergie d'une installation en évaluant les processus de collecte, d'analyse et de communication des données. Il aide à cerner les lacunes en matière de contrôle de la consommation d'énergie et offre des pistes pour améliorer le suivi et l'optimisation de l'efficacité énergétique, ainsi que la prise de décision en ce sens. L'audit comprend généralement des recommandations visant à améliorer l'intégration des systèmes et à assurer une gestion des données énergétiques plus précise et en temps réel.

Pour déterminer et recommander des occasions de réduction, l'étude a suivi une hiérarchie de gestion de l'énergie :

1. Prioriser la conservation de l'énergie, l'efficacité énergétique et la réduction de la demande;
2. Envisager de changer de combustible et de mettre en œuvre des systèmes de gestion de l'énergie;
3. Investir dans des systèmes d'énergie renouvelable de taille appropriée, comme l'énergie solaire.

Une fois qu'une liste de mesures potentielles a été dressée pour chaque participant, une liste des mesures recommandées a été fournie à chaque participant en fonction du potentiel de réduction des émissions, des occasions d'économie d'énergie et de réduction des coûts, et de l'analyse de rentabilité globale, y compris les délais de récupération et les coûts d'investissement initiaux, après prise en compte des incitatifs financiers et des crédits d'impôt disponibles.

Examen des politiques et des programmes

De 2016 à 2024, nous avons examiné 152 politiques et programmes de décarbonisation fédéraux et régionaux qui pourraient avoir une incidence sur la transition des PME vers la carboneutralité. Cet examen portait sur les règlements et les initiatives visant la réduction des émissions dans les bâtiments, les procédés industriels et le transport, en particulier les émissions de portée 1 et 2. Il comprenait des politiques du gouvernement fédéral, des provinces de l'Atlantique et des principaux fournisseurs de services publics qui visent à aider les PME à réduire les émissions dans divers secteurs.

Dans le cadre de cet examen, nous avons classé les interventions en six catégories : réglementation et législation, incitatifs financiers pour les projets d'investissement et d'infrastructure, incitatifs financiers pour le renforcement des capacités, programmes d'information et de reconnaissance, programmes de SIGE et programmes de réduction des émissions de GES. Nous avons examiné ces politiques et ces programmes pour comprendre l'accessibilité et le niveau de soutien offert afin d'aider les PME du Canada atlantique dans leur parcours vers la carboneutralité.

Évaluation des motivations et des obstacles des participants et des fournisseurs de services

Nous avons demandé aux quatre participants de répondre à un sondage et de participer à des entrevues de suivi pour mieux comprendre leurs défis et leurs besoins lorsqu'ils mènent des initiatives de développement durable.

Les questions portaient sur leur processus décisionnel en matière d'investissement, les obstacles qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre d'initiatives de développement durable, leur expérience des programmes de soutien antérieurs et le soutien qu'ils souhaitent obtenir pour réduire leurs émissions. Leurs commentaires ont contribué à l'élaboration des recommandations de la présente étude.

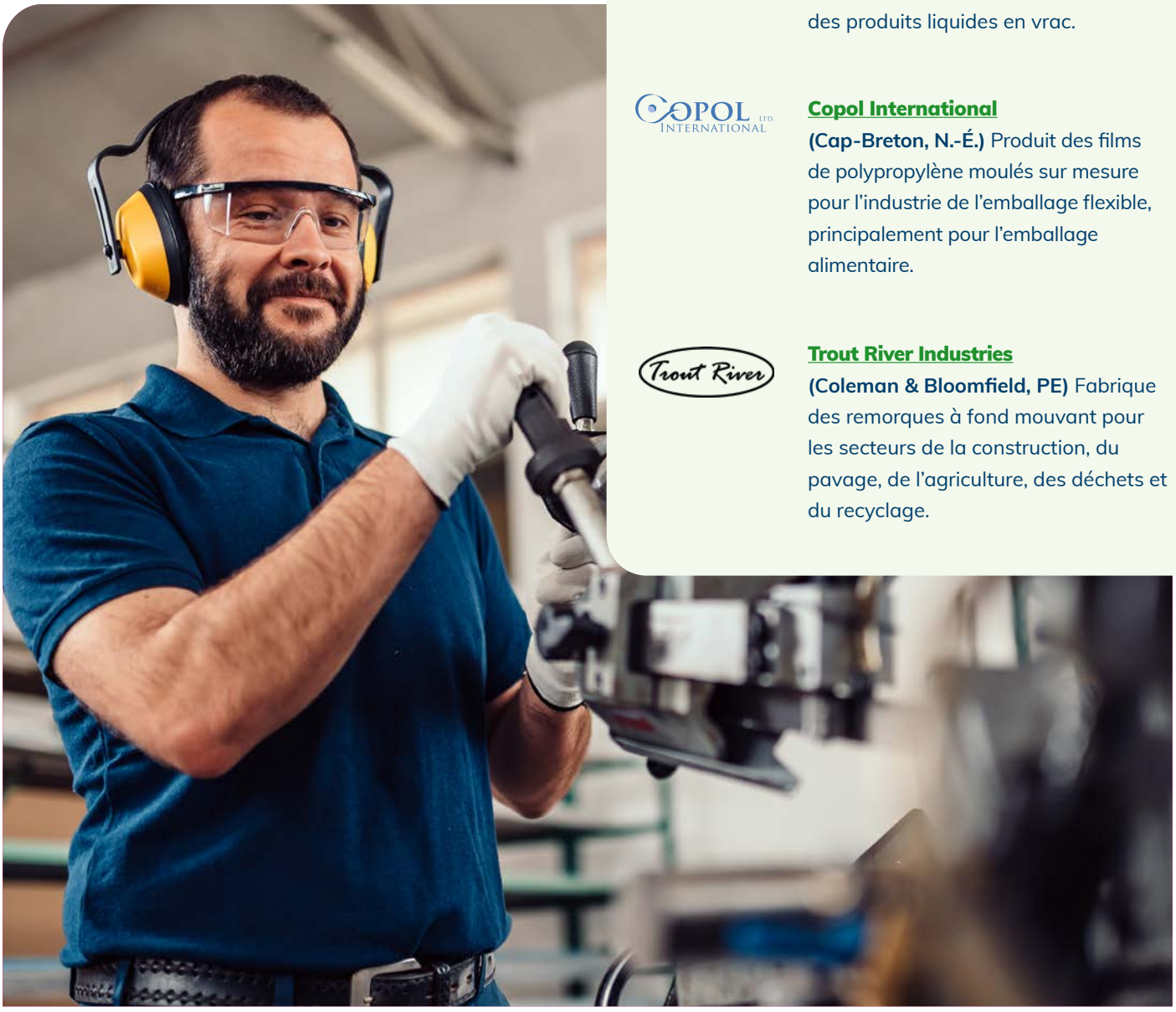
Nous avons également recensé et joint 80 fournisseurs de services exerçant leurs activités au Canada atlantique et jouant un rôle quelconque dans le soutien des efforts de décarbonisation des entreprises. Il s'agissait notamment de consultants, d'ingénieurs, d'entrepreneurs en chauffage, en ventilation et en climatisation, ainsi que d'organisations qui offrent des programmes d'efficacité énergétique, ayant des connaissances sur les processus industriels, la gestion des installations, les systèmes de construction, les solutions d'énergie renouvelable et les systèmes de gestion environnementale. Cet exercice a débouché sur 16 entrevues qui nous ont permis de mieux comprendre les



Profils des participants

Profils des participants

capacités, le niveau de préparation et les défis rencontrés par les fournisseurs de services qui aident les PME dans leur transition vers la carboneutralité.



Superior Glove
(Port Leamington, T.-N.-L.)
Fabrique des gants et des manchons de sécurité.

Crosby Foods
(**Saint John, N.-B.)** Produit de la mélasse de fantaisie, cofabrique des produits en poudre comme du chocolat chaud, et stocke et transfère des produits liquides en vrac.

Copol International
(Cap-Breton, N.-É.) Produit des films de polypropylène moulés sur mesure pour l'industrie de l'emballage flexible, principalement pour l'emballage alimentaire.

Trout River Industries
(Coleman & Bloomfield, PE) Fabrique des remorques à fond mouvant pour les secteurs de la construction, du pavage, de l'agriculture, des déchets et du recyclage.



Répartition des émissions

L'empreinte carbone individuelle des participants variait de 76 t éq. CO_2 à 2684 t éq. CO_2 en 2022, avec une empreinte carbone médiane de 1126 t éq. CO_2 et des émissions moyennes de 1253 t éq. CO_2. Les émissions combinées de portée 1 et 2 des quatre participants totalisaient 5011 t éq. CO_2 en 2023.

Les émissions de champs d'application 1 et 2 provenaient :

De sources de combustion fixes (champs d'application 1) : Le gaz naturel, le propane, la biomasse et le pétrole utilisés pour chauffer les bâtiments et pour alimenter les procédés industriels.

De l'électricité (champs d'application 2) : L'électricité utilisée pour chauffer et refroidir les bâtiments, alimenter l'éclairage, les refroidisseurs, les compresseurs d'air et les équipements de fabrication.

Tableau 1 : Émissions totales et moyennes des participants

		Émissions totales		Émissions moyennes	
Source des émissions		**t éq CO_2**	**%**	**t éq CO_2**	**%**
Champs d'application	Sources de combustion fixes et mobiles	1456	**29%**	364	**29%**
Champs d'application	Achat d'électricité du réseau	3555	**71%**	889	**71%**
Total		**5011**		**1253**	

La répartition des émissions globales variait d'un participant à l'autre, l'électricité (champs d'application 2) étant la principale source d'émissions (71 % en moyenne) parmi les quatre participants **(tableau 1)**.



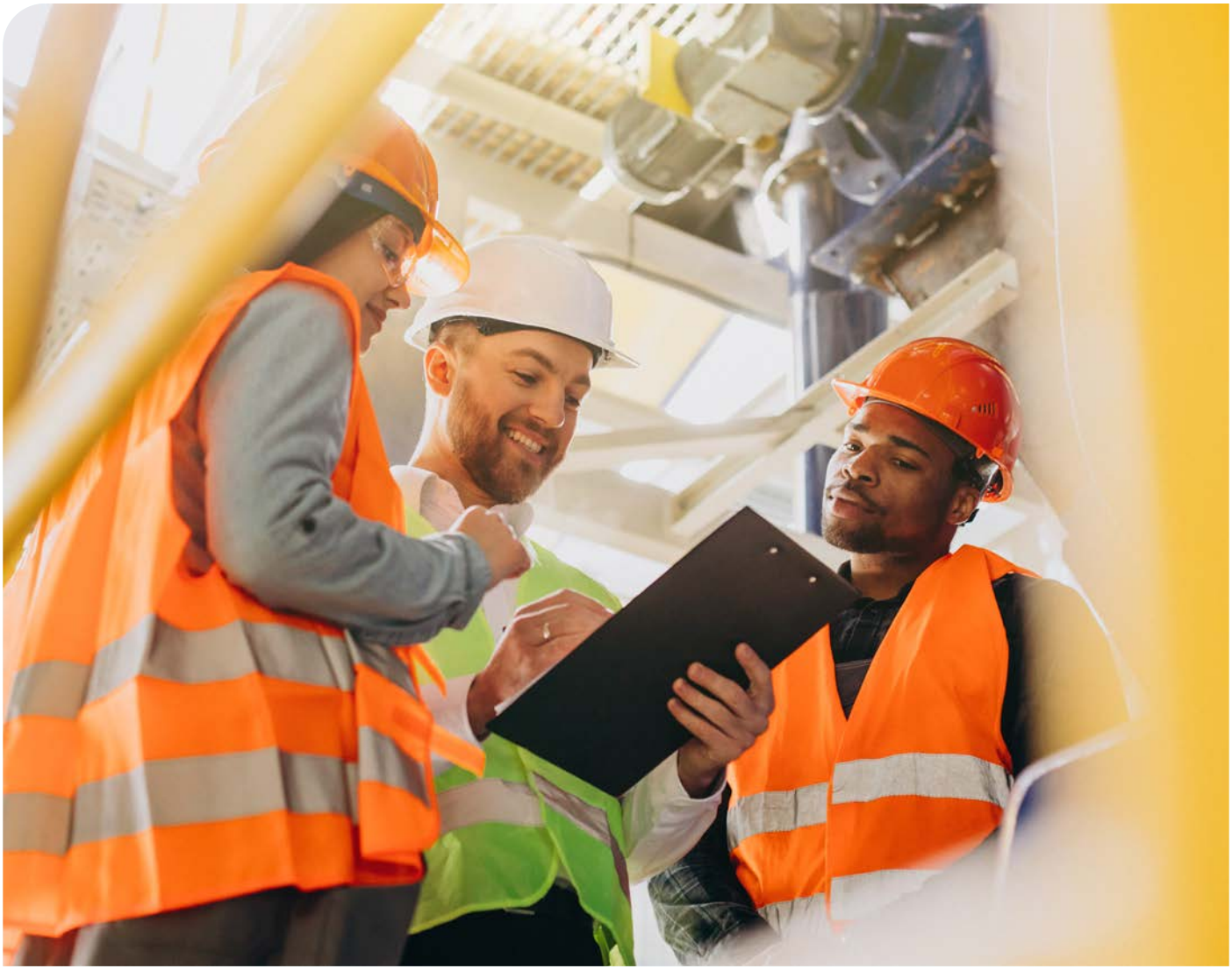
Les quatre PME manufacturières participantes sont situées à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. Elles comptent de 50 à 150 employés et couvrent divers secteurs, notamment la fabrication de produits alimentaires, le moulage de matières plastiques, la fabrication d'équipements de sécurité et la fabrication de remorques. Au moment de l'étude, leur expérience en matière de développement durable était variée, la plupart d'entre elles commençant tout juste à s'intéresser au sujet et l'une d'entre elles ayant déjà pris diverses mesures.

Motivations, obstacles et facteurs de décision des participants

Plusieurs facteurs ont incité les participants à participer à notre projet. Ils estimaient que le développement durable était de plus en plus important pour la gestion des coûts et pour le maintien d'une position concurrentielle. De plus, la possibilité de financement et le fait d'avoir un champion interne ont contribué à l'élan.

Malgré leur intérêt pour les initiatives de développement durable, les participants ont déclaré se heurter à plusieurs obstacles pour passer à l'action. Parmi les difficultés rencontrées, citons le manque de compréhension des sources d'émissions, la difficulté à s'aligner sur les domaines prioritaires – en particulier la détermination des occasions à fort impact et à effort faible ou moyen –, la connaissance limitée des solutions disponibles et les coûts élevés par rapport aux économies escomptées.

Les considérations financières jouent un rôle clé dans la prise de décision des participants. Trois participants ont indiqué préférer un délai de récupération de 1 à 2 ans, tandis qu'un participant a indiqué préférer un délai de récupération de 4 à 5 ans. Les projets d'investissement sont généralement approuvés par la haute direction en fonction du rendement du capital investi (RCI), du capital disponible et des considérations relatives à l'impact ou au risque commercial.





Résultats des études techniques sur les trajectoires vers la carboneutralité

Résultats des études techniques sur les trajectoires vers la carboneutralité

Les délais d'approbation varient de quelques semaines à quelques mois, ce qui met en évidence la souplesse des PME dans la prise de décision une fois que l'analyse de rentabilité est connue. Les principales mesures financières utilisées pour évaluer les projets sont le délai de récupération, le RCI et la valeur actualisée nette (VAN). Les projets ont été financés par une combinaison de capital interne, de crédits d'institutions financières et de subventions ou d'incitatifs.



Tableau 2 : Aperçu des trajectoires des participants vers la carboneutralité

Participant	Sources d'émissions	Trajectoire vers la carboneutralité à l'horizon 2050	Estimation du pourcentage de réduction des émissions de GES par rapport aux émissions de référence
Superior Glove (T.-N.-L.)	Électricité et biomasse	Mesures d'efficacité énergétique	12 %
		Énergie solaire photovoltaïque	4 %
		Décarbonisation du réseau	68 %
		Total	**84 %**
Copol International (N.-É.)	Électricité	Mesures d'efficacité énergétique	6 %
		Énergie solaire photovoltaïque	18 %
		Décarbonisation du réseau	65 %
		Total	**89 %**
Trout River Industries (P.-E.)	Électricité et pétrole	Mesures d'efficacité énergétique	32 %
		Énergie solaire photovoltaïque	8 %
		Décarbonisation du réseau	51 %
		Total	**91 %**
Crosby Foods (N.-B.)	Électricité et gaz naturel	Mesures d'efficacité énergétique	44 %
		Énergie solaire photovoltaïque	0 % (non recommandé)
		Décarbonisation du réseau	28 %
		Total	**72 %**

Résultats des études techniques sur les trajectoires vers la carboneutralité

- Les mesures d'efficacité énergétique représentaient 7 % à 44 % de la trajectoire vers la carboneutralité.
- Pour trois participants, l'énergie solaire photovoltaïque représentait 4 % à 18 % de la trajectoire vers la carboneutralité, lorsque cela était possible.

Les études techniques ont défini une série de mesures, tant au niveau des entreprises qu'au niveau du système dans son ensemble, qui pourraient réduire les émissions des participants de 72 % à 91 %, ce qui rapprocherait grandement les participants de leur objectif de carboneutralité (**Tableau 2**).

Tous les participants ont été encouragés à mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique avant 2030 afin de maximiser les économies à court terme. Une fois ces mesures mises en place, les participants ont été invités à envisager des installations d'énergie renouvelable, dans la mesure du possible, afin d'assurer la durabilité à long terme.

Les trajectoires des participants vers la carboneutralité s'appuyaient sur les mesures d'efficacité énergétique, l'adoption de l'énergie solaire (si viable) et la décarbonisation du réseau :

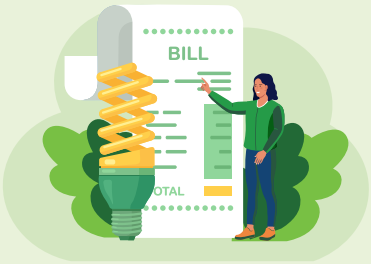
Tous les participants dépendaient dans une large mesure de la décarbonisation du réseau, qui représentait 28 % à 58 % du reste de leur trajectoire vers la carboneutralité.

Les mesures d'efficacité énergétique et d'énergie solaire cernées dans l'étude étaient estimées à 3,4 millions de dollars, après prise en compte des incitatifs financiers disponibles. Le délai de récupération moyen de ces investissements variait de trois à sept ans. Si les participants mettaient en œuvre les mesures recommandées d'ici 2026, ils pourraient économiser plus d'un million de dollars par an en coûts énergétiques.

Mesures d'efficacité énergétique

Pour les quatre participants, les mesures d'efficacité énergétique recommandées comprenaient la révision des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, la modernisation de l'éclairage, la récupération de la chaleur et l'optimisation des processus. La révision des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation consistait à

Si les participants mettaient en œuvre les mesures recommandées d'ici 2026, ils pourraient économiser **plus d'un million de dollars par an en coûts énergétiques.**



remplacer les systèmes inefficaces par des thermopompes à eau ou des thermopompes à haut rendement afin de réduire les coûts de chauffage et de refroidissement. La modernisation de l'éclairage consistait à remplacer les luminaires vétustes par des luminaires à DEL écoénergétiques afin de réduire la consommation d'électricité. La récupération de la chaleur consistait à capter la chaleur résiduelle et à l'utiliser pour améliorer l'efficacité énergétique dans les applications de chauffage et de traitement. Les stratégies d'optimisation des processus visaient à modifier les lignes de fabrication et les systèmes de refroidissement afin d'améliorer l'efficacité énergétique et de réduire les émissions.

La mesure dans laquelle les mesures d'efficacité énergétique contribuaient à la réduction des émissions variait d'un participant à l'autre. Dans le cas de Copol International et de Superior Glove, étant donné que 90 % et 100 % de leurs émissions provenaient de la consommation d'électricité, les mesures d'efficacité énergétique ne représentaient que 7 % et 13 % de leurs réductions totales d'émissions, les énergies renouvelables et l'écologisation du réseau jouant un rôle plus important dans leur trajectoire vers la carboneutralité. Même si les mesures d'efficacité énergétique ne représentaient pas la majorité de leurs réductions, elles permettraient à Copol International et à Superior Glove d'économiser 174 000 $ et 55 000 $ par an en coûts énergétiques.

En revanche, dans le cas de Trout River Industries et de

Résultats des études techniques sur les trajectoires vers la carboneutralité

Crosby Foods, 61 % et 64 % de leurs émissions provenaient de sources de champs d'application 1, comme le gaz naturel, le pétrole ou le propane, pour alimenter leurs bâtiments ou leurs procédés industriels. Selon l'étude, Trout River Industries pourrait réduire ses émissions de 32 % grâce à des mesures d'efficacité énergétique, avec un délai de récupération moyen d'environ quatre ans après prise en compte des incitatifs. Cela réduirait non seulement considérablement son empreinte carbone, mais aussi ses coûts énergétiques annuels de plus de 300 000 $. Crosby Foods pourrait réduire ses émissions de 44 % grâce à des mesures d'efficacité énergétique qui seraient amorties en deux ans seulement, après prise en compte des incitatifs locaux, ce qui lui permettrait d'économiser 500 000 $ par an. Ces mesures d'efficacité permettraient aux deux entreprises de se rapprocher de leur objectif de carboneutralité des émissions de champs d'application 1 et 2, ainsi que de réaliser d'importantes économies financières.

Adoption d'énergies renouvelables

La faisabilité de l'adoption d'énergies renouvelables variait d'un participant à l'autre. Pour Trout River Industrie, Copol International et Superior Glove, la mise en place de grands parcs solaires photovoltaïques a été recommandée. Des parcs de 70 kW à 5 MW ont été proposés aux quatre participants. Bien que les options d'entreposage des batteries aient été étudiées pour améliorer la résilience et, dans certains cas, parvenir à un approvisionnement en énergie renouvelable à 100 %, elles n'ont pas été jugées viables sur le plan financier en raison de leurs coûts élevés (plus de 32 millions de dollars).

Même s'ils n'ont pas été abordés dans le cadre de l'étude, les accords d'achat d'énergie (AEE) pourraient offrir aux PME du Canada atlantique une voie plus accessible et plus souple vers l'adoption d'énergies renouvelables que les parcs solaires. Contrairement aux parcs solaires, qui nécessitent un investissement initial important, les AEE permettent aux PME d'accéder à des énergies renouvelables sans frais initiaux, puisque le système est détenu, exploité et entretenu par un tiers. Cela élimine le fardeau financier et opérationnel associé à l'entretien, aux réparations et à la gestion du rendement, ce qui fait des AAE une option plus pratique pour les entreprises disposant de ressources limitées. De plus, les AAE offrent une stabilité des prix, protégeant les entreprises de la volatilité des tarifs des services publics, ce qui se traduit souvent par des économies immédiates, tandis que les parcs solaires ont un délai de récupération plus long qui dépend de la consommation d'énergie et des incitatifs disponibles. Associés à la décarbonisation du réseau dans le Canada atlantique, les AEE pourraient constituer un atout intéressant pour la trajectoire des PME manufacturières vers la carboneutralité et devraient faire l'objet d'un examen plus approfondi.

Décarbonisation du réseau

Les résultats de l'étude soulignent le rôle essentiel de la décarbonisation du réseau dans l'atteinte de la carboneutralité pour les PME manufacturières. Pour l'ensemble des participants, l'écologisation du réseau représentait 28 % à 68 % de leur trajectoire de réduction des émissions. À ce titre, les efforts visant à accélérer la transition vers un réseau électrique plus propre doivent être considérés comme une stratégie clé pour soutenir la compétitivité à long terme des PME manufacturières de la région, sans laquelle il ne sera pas possible d'atteindre la carboneutralité.



Nos résultats montrent que l'atteinte de la carboneutralité des émissions de champs d'application 1 et 2 des PME manufacturières passe par une approche collaborative. Pour cela, il faut que les PME améliorent leur efficacité énergétique et adoptent l'énergie solaire, lorsque c'est possible, et que les acteurs fédéraux et provinciaux de l'écosystème global proposent des incitatifs attrayants pour rendre les projets réalisables et mettent en œuvre des politiques qui soutiennent la décarbonisation du réseau. Même si l'ampleur des mesures d'efficacité énergétique variait d'un participant à l'autre, ils ont tous constaté les avantages financiers liés à la réduction de la consommation d'énergie dans leurs installations. La décarbonisation du réseau représentait 28 % à 68 % de la trajectoire de réduction des émissions des participants. Qui plus est, les efforts visant à accélérer l'écologisation du réseau sont essentiels pour permettre aux PME manufacturières d'atteindre la carboneutralité des émissions de champs d'application 1 et 2 et de rester concurrentielles dans le cadre de la transition mondiale vers un avenir carboneutre.

Étude de cas

Trout River Industries

Nombre d'employés : 116 | **Emplacements :** Coleman et Bloomfield, Î.-P.-É

Description : Fondée en 1999 à Coleman, à l'Île-du-Prince-Édouard, Trout River Industries se spécialise dans la fabrication de remorques à fond mouvant, notamment les remorques montées sur camion et le Hycube. Trout River Industries est reconnue pour son innovation, et ses remorques sont vendues dans plusieurs pays dans le monde, notamment au Canada, aux États-Unis, au Moyen-Orient, au Japon et en Australie.

Sources d'émissions : Trout River Industries exploite deux installations à Coleman et à Bloomfield, à l'Île-du-Prince-Édouard, et utilise l'électricité, le propane et le pétrole pour alimenter ses procédés industriels. En 2022, 62 % de ses émissions provenaient de sources de champs d'application 1, notamment des chaudières au mazout et de radiateurs de construction au propane, tandis que 38 % provenaient de la consommation d'électricité.

Mesures clés et analyse de rentabilité : Les principales mesures d'efficacité énergétique recommandées pour **Trout** River Industries comprenaient l'électrification complète d'une installation, la réparation des fuites d'air comprimé et l'installation de ventilateurs récupérateurs thermiques dans les cabines de peinture et de soudage. On estimait que ces mesures permettraient de réduire les émissions de 32 %. On estimait que la mise en place de parcs solaires sur les deux sites donnerait lieu à une réduction supplémentaire des émissions de 8 %. On estimait que la décarbonisation du réseau donnerait lieu à une réduction supplémentaire des émissions de 51 %, ce qui placerait Trout River Industries à 91 % de son objectif de carboneutralité. Trout River Industries pourrait se procurer des certificats d'énergie renouvelable pour réduire ces émissions résiduelles et atteindre la carboneutralité.

La mise en œuvre des mesures d'efficacité énergétique, de changement de combustible et d'énergie solaire cernées exigerait un investissement initial de 630 000 $ après prise en compte des incitatifs et entraînerait des économies annuelles de 300 000 $. Le délai de récupération moyen de chaque mesure était de quatre ans. Ces investissements permettraient non seulement de réaliser d'importantes économies, mais aussi de positionner Trout River en tant que chef de file dans le domaine de la fabrication durable.



Étude de cas

Superior Glove Works Ltd.

Nombre d'employés : 210 | **Emplacement :** Port Leamington, T.-N.-L.

Description : Superior Glove est un chef de file innovateur dans la conception et la fabrication de gants et de manchons de sécurité. Depuis 1910, l'entreprise protège les travailleurs du monde entier en leur offrant des protections spécialisées pour les mains et les bras dans toutes les grandes industries. Il compte du personnel et des installations au Canada, aux États-Unis, au Mexique et en Amérique centrale.

Sources d'émissions : Son installation à Terre-Neuve-et-Labrador a recours à des granules de bois et à l'électricité pour alimenter ses bâtiments et ses procédés industriels. En 2022, 91 % de ses émissions provenaient de l'électricité, tandis que les 9 % restants provenaient de la combustion de granules de bois. Étant donné que le réseau électrique de Terre-Neuve est déjà alimenté par l'hydroélectricité à 97 %, les émissions globales de référence de Superior Glove sont relativement faibles.

Mesures clés et analyse de rentabilité : Six mesures d'efficacité énergétique viables ont été cernées pour réduire les émissions, notamment la récupération de chaleur pour les fours à fibre de verre, l'installation d'un chauffe-eau à pompe à chaleur et l'utilisation de thermopompes à vitesse variable et de vannes de régulation par zone. On estimait que la mise en œuvre de ces mesures entraînerait une réduction de 12 % des émissions de référence de Superior Glove. On estimait aussi que l'installation d'un parc solaire photovoltaïque donnerait lieu à une réduction supplémentaire des émissions de 4 %. Étant donné la forte dépendance à l'électricité de Superior Glove, la réduction la plus importante des émissions (68 %) proviendrait de la décarbonisation continue du réseau électrique de Terre-Neuve-et-Labrador en vue d'atteindre la carboneutralité.

L'investissement initial total requis pour les six mesures d'efficacité énergétique a été estimé à 340 000 $ après prise en compte des incitatifs, avec un délai de récupération moyen de sept ans. Ensemble, ces améliorations entraîneraient des économies annuelles de 55 000 $.

En combinant des mesures d'efficacité énergétique, l'adoption d'énergies renouvelables (4 %) et la décarbonisation du réseau, Superior Glove pourrait atteindre une réduction de 84 % de ses émissions de référence de champs d'application 1 et 2. En outre, la mesure de la consommation d'énergie de l'équipement permettraient de dégager d'autres occasions d'économie d'énergie et de réduction du carbone importantes au-delà de celles qui ont été cernées dans cette étude. Afin de réduire davantage ses émissions résiduelles, Superior Glove pourrait acheter des crédits d'énergie renouvelable. Les émissions de Superior Glove devraient stagner à 1 % ou 2 % en raison de la combustion de granules de bois.



Étude de cas

Crosby Foods

Nombre d'employés : 90 | **Emplacement :** Saint John, N.-B.

Description : Crosby Foods, l'une des entreprises alimentaires les plus réputées du Canada, est une entreprise familiale fière de fournir des aliments de qualité à sa clientèle. Crosby Foods produit de la mélasse de fantaisie, cofabrique des produits en poudre comme du chocolat chaud, et stocke et transfère des produits liquides en vrac. Enracinée dans la même collectivité canadienne depuis plus de 140 ans, Crosby Foods croit que l'intégration des pratiques de développement durable dans ses activités est essentielle pour l'avenir de son secteur et de son entreprise.

Sources d'émissions : Crosby Foods exploite deux installations à Saint John, au Nouveau-Brunswick, qui consistent en une installation de production principale et une installation de réception et de traitement des produits en vrac. L'entreprise a recours au gaz naturel et à l'électricité pour alimenter ses installations. En 2022, 64 % de ses émissions de champs d'application 1 provenaient de la combustion de gaz naturel, et 36 % de ses émissions de champs d'application 2 provenaient de l'électricité.

Mesures clés et analyse de rentabilité : Selon l'étude, Crosby Foods pourrait réduire ses émissions de 44 %, grâce aux mesures d'efficacité énergétique seulement. Vingt mesures d'efficacité énergétique ont été cernées. Le coût d'investissement total était de 2,5 millions de dollars, après prise en compte des incitatifs disponibles, et le délai de récupération moyen était de trois ans. Ces mesures comprenaient l'isolation des réservoirs pour prévenir les pertes de chaleur, ce qui permettrait à Crosby Foods de réduire ses émissions de 19 % et d'économiser 178 000 $ par an, avec un délai de récupération de 2,5 ans après prise en compte des incitatifs. Une autre mesure recommandée était une simple réduction de la température de l'entrepôt, une mesure à coût nul qui devrait permettre à Crosby Foods de réduire ses émissions de 4 % et d'économiser 40 000 $ par an. Si toutes les mesures d'efficacité énergétique recommandées sont mises en œuvre, Crosby devrait économiser 500 000 $ par année en coûts d'exploitation.

Au-delà de l'efficacité énergétique, la décarbonisation du réseau pourrait contribuer à une réduction supplémentaire de 28 % des émissions, ce qui placerait Crosby Foods à 72 % de son objectif de carboneutralité. Le principal obstacle à la réduction des émissions est le fait que l'électrification complète des installations n'est pas possible pour le moment. Non seulement le délai de récupération serait de plus de 25 ans, mais, en raison de l'intensité élevée des émissions du réseau électrique du Nouveau-Brunswick, cela augmenterait en fait les émissions globales de Crosby Foods. Au fur et à mesure que l'on décarbonise le réseau électrique du Nouveau-Brunswick, l'électrification complète pourrait devenir une option réalisable à long terme qui permettrait à Crosby Foods de progresser vers la carboneutralité. Entre-temps, Crosby peut s'engager dans la voie vers la carboneutralité en réalisant des progrès importants et en renforçant ses résultats au moyen de mesures d'efficacité énergétique stratégiques.



Étude de cas

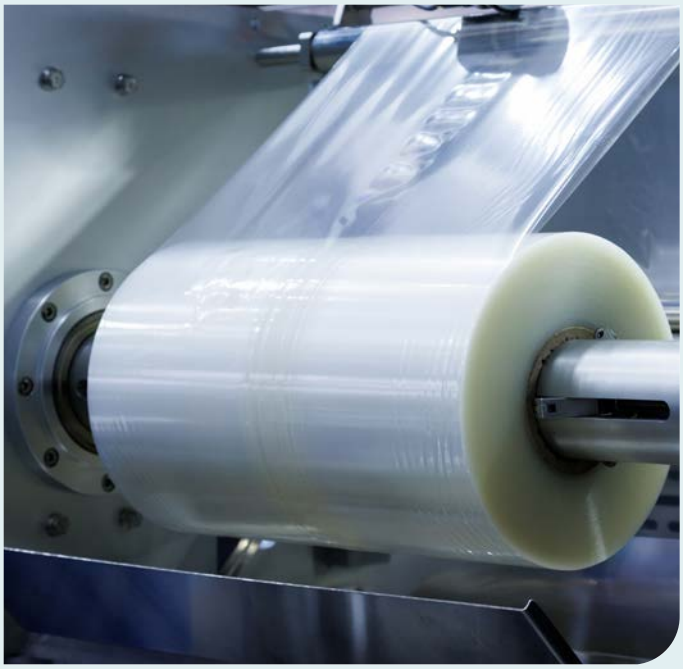
Copol International

Nombre d'employés : 50 | **Emplacement :** Cap-Breton, N.-É

Description : Depuis 1992, Copol International est un chef de file dans la fabrication de films en polypropylène moulés sur mesure, un film plastique principalement utilisé pour l'emballage alimentaire. Fortement engagée à l'égard du développement durable, l'entreprise met l'accent sur la réduction des déchets plastiques par l'entremise de diverses initiatives et veille à détourner le plastique des dépotoirs en le réutilisant le plus possible. Elle est l'une des entreprises les plus avancées dans son parcours de développement durable. En effet, au moment de se joindre à l'étude, Copol International avait déjà entièrement électrifié ses activités et mis en œuvre un certain nombre de mesures d'efficacité énergétique, notamment un SIGE permettant de suivre et d'optimiser sa consommation d'énergie. Grâce à une gestion stratégique de l'énergie, elle s'est efforcée de réduire sa consommation d'électricité. La première chose qu'elle a changée est son compresseur, ce qui lui a permis d'économiser 30 000 $ par an. Elle a remplacé toutes les ampoules par des DEL, installé des détecteurs de mouvement et cherché des occasions d'arrêter les équipements inutilisés. Ces initiatives lui ont permis de réduire 15 % de sa consommation d'énergie, ce qui équivaut à des économies de 160 000 $ par an.

Sources d'émissions : Copol International exploite une seule installation au Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse. L'installation étant entièrement électrifiée, 100 % de ses émissions de champs d'application 1 et 2 proviennent de l'électricité.

Mesures clés et analyse de rentabilité : L'étude a mis en évidence quelques mesures d'efficacité énergétique inexplorées qui pourraient donner lieu à une réduction supplémentaire de 6 % des émissions de Copol International. Ces mesures comprenaient une révision du système de chauffage, de ventilation et de climatisation pour améliorer le rendement énergétique, l'arrêt d'une unité de traitement de l'air inutile pour réduire la consommation d'énergie, le remplacement des fenêtres des bureaux pour assurer une meilleure isolation et l'utilisation du refroidissement de l'air extérieur pour réduire les charges des refroidisseurs. Compte tenu des mesures d'efficacité énergétique déjà adoptées par Copol International, les énergies renouvelables constituaient



la prochaine étape majeure pour réduire considérablement ses émissions. On estimait que la mise en place d'un parc solaire photovoltaïque permettrait à Copol International de réduire ses émissions de 18 %.

La mise en œuvre de ces six mesures d'efficacité énergétique et de l'énergie solaire nécessiterait un investissement de 945 000 $ après prise en compte des incitatifs, avec un délai de récupération moyen de quatre ans. Ces améliorations entraîneraient des économies annuelles de 174 000 $.

Le reste de la trajectoire de Copol International vers la carboneutralité dépend de la décarbonisation continue du réseau électrique de la Nouvelle-Écosse. En effet, la décarbonisation du réseau donnerait lieu à une réduction supplémentaire de ses émissions de 65 %. Si on ajoute à ce chiffre les mesures d'efficacité énergétique et d'énergie solaire cernées, cela placerait Copol International à 89 % de son objectif de carboneutralité. Les émissions résiduelles demeureraient attribuables à l'électricité du réseau, à moins que des mesures supplémentaires, comme l'achat de certificats d'énergie renouvelable (REC), ne soient prises.



Examen des politiques et des programmes de décarbonisation



Examen des politiques et des programmes de décarbonisation

De 2016 à 2024, nous avons examiné 152 politiques et programmes de décarbonisation fédéraux et régionaux qui pourraient avoir une incidence sur la transition des PME vers la carboneutralité (**annexe A**). Les résultats ont indiqué que bien qu'il existe un grand nombre de politiques et de programmes de décarbonisation fédéraux et provinciaux au Canada atlantique, très peu sont spécialement conçus pour soutenir les réductions d'émissions des PME et des PME manufacturières. Lorsqu'il existe des programmes de financement, les PME se heurtent souvent à des obstacles liés aux seuils de taille des projets ou à la concurrence d'organisations plus importantes qui peuvent mettre en œuvre des projets plus substantiels avec des potentiels de réduction des émissions plus élevés. En outre, de nombreux programmes accordent la priorité aux projets à forte intensité de capital plutôt qu'aux initiatives de renforcement des capacités, comme la mesure des émissions de GES, la planification durable et la collaboration avec les parties prenantes. Compte tenu des contraintes courantes auxquelles font face les PME – le temps, les connaissances et les capacités –, il peut être difficile de naviguer dans les programmes de financement et de présenter une demande dans les délais impartis, même lorsque des fonds sont disponibles.

Analyse des programmes incitatifs

Les incitatifs varient considérablement d'une province à l'autre dans le Canada atlantique. Ces incitatifs prennent la forme de programmes d'efficacité énergétique proposés par les services publics locaux, les fournisseurs de services d'efficacité énergétique locaux ou les gouvernements provinciaux. L'Île-du-Prince-Édouard est la seule province de l'Atlantique à offrir des remises pour les installations solaires, et le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador est le seul à disposer de son propre crédit d'impôt pour les technologies vertes. À l'échelle fédérale, les seuls incitatifs écologiques qui s'appliquent aux PME manufacturières participantes prennent la forme de crédits d'impôt fédéraux; ils comprennent le crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique, l'incitatif à l'investissement accéléré et le crédit d'impôt à l'investissement pour les technologies propres. Le **tableau 2** présente un résumé des incitatifs et des crédits d'impôt applicables aux PME manufacturières participantes.

Les programmes d'incitation à la décarbonisation comme le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone et le Programme des installations industrielles et manufacturières vertes de Ressources naturelles Canada, qui étaient techniquement ouverts aux PME, avaient des seuils beaucoup trop élevés pour la taille des projets applicables aux PME participantes ou des critères pour les émissions qu'ils voulaient voir réduites par dollar investi ($/t éq. CO^2 réduit) qui n'avaient pas de sens pour les projets à l'échelle des PME. La conception de ces programmes montre une occasion ratée d'accélérer le parcours de décarbonisation des PME; dans l'avenir, les programmes devraient tenir compte des besoins, des caractéristiques et des réalités des PME pour les rendre plus accessibles.

Tableau 2. Incitatifs provinciaux et fédéraux applicables aux participants à l'étude

Compétence	Nom du programme ou du crédit d'impôt	Structure
Terre-Neuve-et-Labrador	Solutions énergétiques sur mesure takeCHARGE (provincial)	Économie de 0,10 $/kWh, jusqu'à concurrence de 50 000 $
	Crédit d'impôt pour les technologies vertes (partenariat fédéral-provincial)	20 % du coût d'investissement
Île-du-Prince-Édouard	Solutions énergétiques communautaires de l'Île-du-Prince-Édouard (provincial)	Économies d'énergie annuelles ponctuelles pouvant atteindre 50 % du coût du projet, jusqu'à concurrence de 25 000 $ par installation par exercice financier
	Programme de remise pour l'énergie solaire de l'Île-du-Prince-Édouard (provincial)	0,35 $/W jusqu'à 40 % du coût d'investissement, jusqu'à concurrence de 10 000 $
Nouvelle-Écosse	Programme de rémunération au rendement de la Nouvelle-Écosse (provincial)	Économie de 0,04 $/kWh
	Programme de modernisation sur mesure de la Nouvelle-Écosse (provincial)	Économie de 0,15 $/kWh
	Programme de remise pour l'innovation de la Nouvelle-Écosse (provincial)	25 % du coût d'investissement
Nouveau-Brunswick	Programme d'efficacité énergétique industrielle du Nouveau-Brunswick (provincial)	25 % du coût d'investissement
	Incitatifs pour les projets visant à réduire la consommation d'électricité du Nouveau-Brunswick (provincial)	Économie de 0,216 $/kWh
	Incitatifs pour la conception et la mise en œuvre des SIGE du Nouveau-Brunswick (provincial)	100 % pour l'audit du SIGE, 50 % des coûts de conception et de mise en œuvre
Canada atlantique	Crédit d'impôt à l'investissement dans la région de l'Atlantique (fédéral)	10 % du coût d'investissement
Nationale	Crédit d'impôt à l'investissement pour les technologies propres (fédéral)	30 % du coût d'investissement
	Incitatif à l'investissement accéléré, déduction bonifiée pour la première année (fédéral)	Taux d'imposition de 29 % appliqué à 75 % du coût d'investissement

Sur la base des incitatifs et des crédits d'impôt disponibles, les participants à l'étude étaient admissibles à un total de 1,6 million de dollars en incitatifs provinciaux et de 3,3 millions de dollars en crédits d'impôt fédéraux, couvrant 52 % des coûts d'investissement totaux estimés (9,3 millions de dollars) pour l'ensemble des participants. Le pourcentage des coûts couverts par les incitatifs provinciaux variait considérablement d'une province à l'autre (**Tableau 3**), et les crédits d'impôt fédéraux étaient les plus susceptibles d'avoir une incidence sur les coûts d'investissement globaux, principalement en raison des coûts élevés des installations solaires. Avec ces crédits d'impôt, le délai de récupération des projets solaires était de 6 à 9,5 ans, alors que, sans ces crédits d'impôt, le délai de récupération était de 16 à 28 ans.

Bien que les incitatifs et les crédits d'impôt existants puissent avoir une incidence favorable, les PME peuvent avpor du mal à en tirer pleinement parti. Connaître les incitatifs existants, avoir la capacité et les connaissances nécessaires pour obtenir le financement et disposer d'un capital initial suffisant pour faire avancer les projets sont

autant d'obstacles à surmonter. Pour les projets aux coûts d'investissement élevés et aux longs délais de récupération, des utilisations commerciales concurrentes de ce capital peuvent limiter davantage la capacité de mise en œuvre. Ces obstacles soulignent l'importance de la sensibilisation et du soutien au renforcement des capacités pour que les PME puissent tirer parti des incitatifs financiers et prioriser les projets de développement durable. Les programmes de financement conçus pour les projets à l'échelle des PME et les produits de prêts verts novateurs offerts par les institutions financières pourraient contribuer à lever l'obstacle des coûts d'investissement initiaux et à accélérer l'adoption des énergies renouvelables ou la mise en œuvre de projets d'efficacité énergétique aux délais de récupération plus longs.

Tableau 3. Coût d'investissement, incitatifs et crédits d'impôt applicables et pourcentage des coûts couverts

Participant (Province)	Coût d'investissement total estimé pour les mesures d'efficacité énergétique et l'énergie solaire	Pourcentage du coût d'investissement potentiellement couvert par les incitatifs provinciaux et les crédits d'impôt fédéraux	Pourcentage du coût d'investissement potentiellement couvert par les incitatifs provinciaux	Pourcentage du coût d'investissement potentiellement couvert par les crédits d'impôt fédéraux
Superior Glove (T.-N.-L.)	**846 107 $**	60 %	3 %	57 %
Copol (N.-É.)	**3 159 967 $**	70 %	26 %	44 %
Trout River Industries (Î.-P.-É.)	**1 652 114 $**	62 %	16 %	46 %
Crosby Foods (N.-B.)	**3 730 348 $**	31 %	13 %	18 %

Politique relative à la décarbonisation du réseau et à l'énergie propre

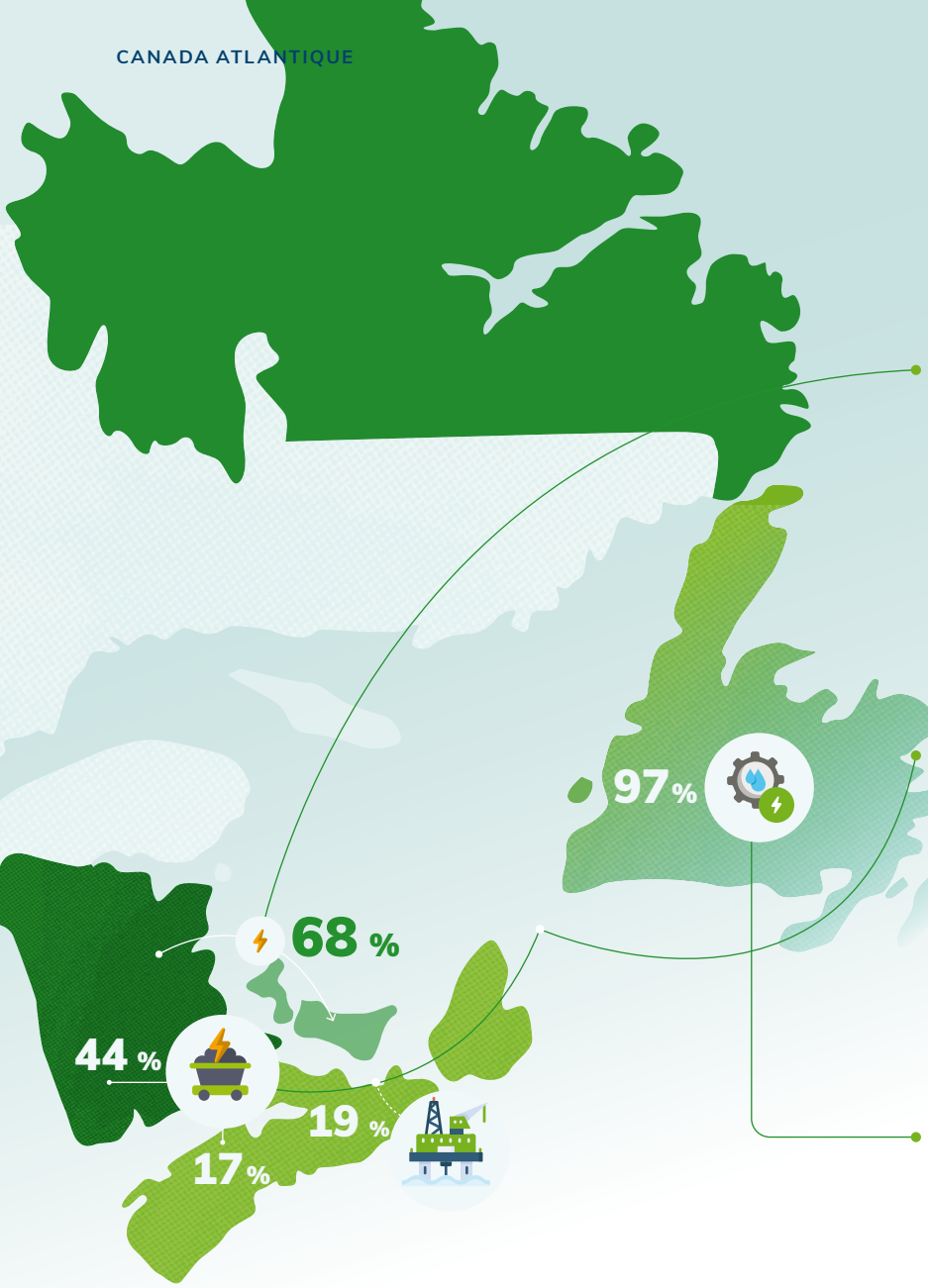
La transition vers un réseau électrique carboneutre d'ici 2050 est un facteur déterminant pour les PME dans l'atteinte de la carboneutralité des émissions de champs d'application 1 et 2. La décarbonisation du réseau représentait plus de 50 % des réductions des émissions de référence dans la plupart des trajectoires des participants vers la carboneutralité à l'horizon 2050. Toutefois, ces réductions dépendent de la mise en œuvre de plans stratégiques clés et de la réalisation d'objectifs en matière d'énergie propre.

La mise en œuvre d'initiatives comme le projet revu à la baisse de la boucle de l'Atlantique[12], qui vise à éliminer progressivement le charbon et à intégrer des sources d'énergie propres, est essentielle aux efforts de décarbonisation des PME. Le projet de la boucle de l'Atlantique vise à améliorer la capacité du réseau régional à transporter l'électricité provenant des futurs projets d'énergie renouvelable en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, contribuant ainsi à l'élimination progressive des centrales électriques au charbon d'ici 2030[13]. Bien que ce projet réponde aux besoins énergétiques régionaux immédiats, les experts estiment[14] qu'un réseau de transport plus étendu pourrait être nécessaire dans l'avenir. Sans un engagement soutenu des gouvernements fédéral et provinciaux en faveur de la décarbonisation du réseau, les PME manufacturières sont confrontées à des risques accrus lors de la transition vers l'électrification, en particulier dans les régions où les émissions du réseau restent élevées.

12 Nova Scotia Power estimates scaled down version of Atlantic Loop to cost $700 million https://globalnews.ca/news/10444299/nova-scotia-power-scaled-down-atlantic-loop/

13 Nova Scotia Power estimates scaled down version of Atlantic Loop to cost $700 million https://globalnews.ca/news/10444299/nova-scotia-power-scaled-down-atlantic-loop/

14 Modified Atlantic Loop shouldn't thwart drive for offshore wind power: report author https://www.stalbertgazette.com/nova-scotia-news/modified-atlantic-loop-shouldnt-thwart-drive-for-offshore-wind-power-report-author-7701380?utm_source=chatgpt.com



L'élimination progressive du charbon à l'horizon 2030, imposée par le gouvernement fédéral dans le cadre du *Règlement sur l'électricité propre*[15], réduira considérablement les émissions du réseau en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, ce qui aura des retombées positives pour l'Île-du-Prince-Édouard, qui importe **68 %** de son énergie du Nouveau-Brunswick[16].

En 2022, le charbon représentait **44 %** et **17 %** de la production d'électricité de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick[17], [18]. Par ailleurs, le gaz naturel représentait **19 %** du portefeuille énergétique de la Nouvelle-Écosse[19]. Toutefois, cette dernière s'est engagée à ce que son portefeuille énergétique soit composé à **80 %** d'énergies renouvelables d'ici 2030[20].

Terre-Neuve-et-Labrador bénéficie déjà d'un réseau hydroélectrique à **97 %**[21], ce qui lui donne une longueur d'avance dans la transition vers l'énergie propre.

15 Règlement sur l'électricité propre : DORS/2024-263 https://gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2024/2024-12-18/html/sor-dors263-fra.html

16 Île-du-Prince-Édouard : Aperçu de l'électricité propre - https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/electricite-propre/apercu-ile-prince-edouard.html

17 Nouveau-Brunswick : Aperçu sur l'électricité propre https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/electricite-propre/apercu-nouveau-brunswick.html

18 Nouvelle-Écosse : Aperçu sur l'électricité propre https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/electricite-propre/apercu-nouvelle-ecosse.html

19 Nouvelle-Écosse : Aperçu sur l'électricité propre https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/electricite-propre/apercu-nouvelle-ecosse.html

20 Centre for Atlantica Energy, "Updates on Nova Scotia Power's Energy Transition", https://www.atlanticaenergy.org/updates-nspower-clean-electricity-transition/

21 Terre-Neuve-et-Labrador : Aperçu sur l'électricité propre - https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/electricite-propre/apercu-terre-neuve-labrador.html



Dans l'ensemble, le soutien fédéral et provincial offert sous la forme d'incitatifs et de crédits d'impôt joue un rôle important dans l'analyse de rentabilité et la faisabilité de la décarbonisation pour les PME manufacturières. Il est possible d'uniformiser les règles du jeu en ce qui concerne les incitatifs offerts dans les provinces de l'Atlantique, ainsi que d'améliorer la conception des programmes incitatifs fédéraux afin qu'ils soient plus adaptés aux besoins, aux caractéristiques et aux réalités des PME manufacturières. Les institutions financières ont également un rôle important à jouer en proposant des produits de prêts verts attrayants aux PME afin de réduire les obstacles liés aux coûts d'investissement initiaux qui empêchent les projets d'aller de l'avant.

Les politiques qui ont une incidence sur la décarbonisation du réseau sont essentielles à la capacité des PME manufacturières à atteindre leur objectif de carboneutralité, et il est essentiel que les provinces et le gouvernement fédéral collaborent à la planification et au développement de l'infrastructure pour soutenir la transition vers la carboneutralité dans le Canada atlantique. Cela nous aidera non seulement à atteindre nos objectifs climatiques, mais aussi à faire en sorte que l'économie du Canada atlantique reste compétitive dans le cadre de la transition mondiale vers la carboneutralité.



État de préparation des fournisseurs de services

État de préparation des fournisseurs de services

Une cohorte de 16 fournisseurs de services et de mesures d'efficacité énergétique du Canada atlantique et d'ailleurs a mis en lumière les occasions et les défis liés au soutien des entreprises régionales dans leur transition vers la carboneutralité. Ces fournisseurs, principalement des consultants, ont été interrogés sur leur offre actuelle, leurs expériences avec les entreprises locales et leurs points de vue sur ce qui pourrait améliorer leur capacité à répondre aux besoins des PME. Les résultats dressent un portrait nuancé de l'état de préparation du secteur et des obstacles à l'aide aux PME en matière d'efficacité énergétique et de réduction des émissions.

Harmonisation des modèles d'affaires entre les PME et les fournisseurs de services

Parmi les 16 fournisseurs de services interrogés, la plupart estiment qu'ils sont bien équipés pour répondre à la demande existante de projets d'efficacité énergétique et de planification de la décarbonisation. Ils disposent de l'expertise technique et des ressources nécessaires pour soutenir les entreprises qui recherchent activement ces services. Toutefois, lorsqu'il s'agit de s'engager auprès des PME, la fracture est nette. Si 40 % des fournisseurs de services avec lesquels nous nous sommes entretenus ont travaillé avec des PME dans le passé, la majorité d'entre eux (60 %) ont indiqué que les PME ne sont pas une priorité dans leur modèle d'affaires.

Plusieurs défis font qu'il est difficile pour les fournisseurs de services de travailler avec des PME. De nombreuses PME disposent de peu de temps, de ressources financières et de connaissances techniques, ce qui les empêche de prioriser les initiatives de développement durable. En outre, les attitudes culturelles à l'égard de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions de carbone restent sous-développées, ce qui signifie que la durabilité n'est pas toujours considérée comme une priorité essentielle pour les entreprises. Les fournisseurs de services ont également noté que les PME sont souvent perçues comme des clients moins attrayants en raison de la faible demande de services de décarbonisation et de leur capacité limitée à planifier le développement durable à long terme. Par conséquent, les fournisseurs de services ont tendance à se concentrer sur les grandes organisations qui ont des mandats plus clairs en matière de développement durable et plus de ressources à investir dans la décarbonisation.

Expertise en technologies propres et développement de compétences non techniques

Lors de nos discussions avec les fournisseurs de services, un des principaux défis qui a été relevé était le manque de connaissances techniques sur certaines technologies d'énergie propre. Plus précisément, de nombreux fournisseurs ont noté des lacunes dans leur expertise en matière d'énergie solaire, de systèmes géothermiques et d'autres technologies propres émergentes. Cela limite leur capacité à offrir une gamme complète de solutions de décarbonisation aux PME et à d'autres clients. Au-delà des compétences techniques, les fournisseurs de services ont souligné la nécessité de renforcer les « compétences non techniques » au sein de la main-d'œuvre. L'engagement efficace des clients et la prestation de services de haute qualité nécessitent de solides compétences en communication, en résolution de problèmes et en établissement de relations.

« En tant que société d'ingénierie, nous remarquons que les entrepreneurs en mécanique peuvent hésiter à installer ou à utiliser des technologies plus récentes parce qu'elles ne leur sont pas familières. »

Toutefois, de nombreux fournisseurs ont souligné des lacunes dans la formation professionnelle et la préparation de la main-d'œuvre au Canada atlantique qui rendent difficile le développement de ces compétences. Pour relever ces défis, il faudra adopter une approche plus systémique du développement de la main-d'œuvre. Les fournisseurs de services ont souligné la nécessité de programmes de

État de préparation des fournisseurs de services

formation ciblés qui ne se limitent pas à l'acquisition d'une expertise technique, mais qui améliorent également les compétences en matière de relations interpersonnelles et de service à la clientèle. Le renforcement de ces domaines sera essentiel pour garantir que les entreprises reçoivent le soutien dont elles ont besoin pour réussir leur transition vers la carboneutralité.

« Il est difficile de trouver quelqu'un qui possède de bonnes compétences techniques, ainsi que des compétences non techniques. »

« Lors du recrutement, la principale chose que je recherche est l'expérience, suivie de la résilience et de la maîtrise de compétences non techniques. J'ai besoin d'une personne qui est prête à rester pour accomplir le travail et qui s'engage à respecter la mission et la culture de l'entreprise. »

Offre, demande et orientation des PME vers les fournisseurs de services

Les fournisseurs de services ont cerné deux domaines clés qui doivent être abordés afin d'accroître leur soutien aux PME dans le cadre de la transition vers la carboneutralité : les facteurs liés à l'offre et à la demande.

Sur le plan de la demande, les fournisseurs de services ont souligné la nécessité d'améliorer l'éducation et la sensibilisation aux changements climatiques parmi les PME. De nombreuses PME ne sont pas pleinement conscientes des avantages de la décarbonisation ou des services offerts pour les aider à faire la transition. En améliorant l'éducation et la sensibilisation, nous pouvons stimuler la demande pour ces services. En outre, des initiatives plus larges qui créent une plus grande demande du marché, comme les incitatifs financiers, les exigences réglementaires ou les engagements pris par l'industrie, encourageraient les fournisseurs de services à allouer davantage de ressources aux PME.

Sur le plan de l'offre. le développement de la main-d'œuvre est devenu un besoin essentiel. Les fournisseurs de services ont souligné l'importance des programmes de formation qui permettent d'acquérir une expertise technique en énergies propres et en solutions carboneutres, ainsi que des compétences non techniques pour engager efficacement les PME. De nombreuses PME ont besoin de conseils et d'un soutien continu, c'est pourquoi il est essentiel de disposer de solides compétences en matière de communication et d'établissement de relations.

Enfin, les fournisseurs de services ont souligné la nécessité d'élargir le bassin de talents disponibles à l'échelle locale. De nombreuses entreprises ont du mal à trouver des travailleurs possédant les compétences requises dans le Canada atlantique, ce qui limite leur capacité à développer leurs services. Le renforcement des programmes de formation de la main-d'œuvre et l'attraction d'un plus grand nombre de professionnels dans le secteur seront essentiels pour que les PME puissent obtenir le soutien dont elles ont besoin pour réussir leur transition vers la carboneutralité.

En résumé, la capacité du Canada atlantique à soutenir la transition vers la carboneutralité est inégale, mais présente un potentiel. Les fournisseurs de services sont confrontés à des défis pour aligner leurs modèles d'affaires sur les besoins des PME et pour combler les lacunes en matière de main-d'œuvre et de compétences techniques. Toutefois, la demande de services liés aux incitatifs, aux changements de politiques et aux changements culturels au sein des PME pourrait catalyser les progrès. Des interventions ciblées en matière de développement de la main-d'œuvre, des incitatifs financiers soutenus et des politiques stratégiques pourraient combler le fossé et accélérer la transition de la région vers un avenir durable.



Recommandations

L'étude a montré qu'il était possible pour les PME manufacturières du Canada atlantique d'atteindre la carboneutralité des émissions de champs d'application 1 et 2, de réaliser d'importantes économies et de devenir plus fortes et plus résilientes dans le cadre de la transition mondiale vers la carboneutralité. Toutefois, les PME auront beaucoup de mal à atteindre la carboneutralité si elles n'ont pas accès à l'éducation, à des incitatifs financiers, à un réseau électrique propre et à un soutien technique et de renforcement des capacités pour comprendre leurs émissions, tirer parti des incitatifs et des ressources, développer leurs connaissances et leurs compétences internes et mettre en œuvre des plans de décarbonisation. Il est primordial d'intensifier les efforts d'éducation et de sensibilisation auprès des PME afin de susciter un plus grand engagement en faveur de la carboneutralité et de stimuler la demande de produits et de services verts pour soutenir la croissance de l'économie verte du Canada atlantique. Il est essentiel d'investir dans les programmes de formation professionnelle pour former un solide bassin de talents à l'échelle locale et permettre aux fournisseurs de services d'accroître leurs capacités et de soutenir efficacement les PME manufacturières dans tous les aspects de la transition vers la carboneutralité.

L'atteinte de la carboneutralité est un « sport d'équipe » qui nécessite un effort coordonné entre les PME manufacturières, les gouvernements, les services publics, les fournisseurs de services, les établissements d'enseignement supérieur, les institutions financières et les intermédiaires qui peuvent fournir de l'information, de la formation et des ressources aux PME et aux PME manufacturières. Pour mettre en place un écosystème favorable à la transition des PME manufacturières vers la carboneutralité, nous recommandons ce qui suit :

- **Accélérer la décarbonisation du réseau pour atteindre la carboneutralité :** Veiller à ce que le charbon soit progressivement éliminé d'ici 2030 et que les provinces de l'Atlantique disposent d'un plan et de ressources pour rendre leur réseau électrique carboneutre d'ici 2050. La décarbonisation du réseau électrique est indispensable à la réalisation de l'objectif de carboneutralité des PME manufacturières du Canada atlantique.

- **Accroître la sensibilisation et le soutien au renforcement des capacités :** Investir dans des initiatives visant à sensibiliser les PME manufacturières aux avantages de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions afin de les inciter à agir. Cela contribuera à augmenter la demande du marché pour les produits et services locaux à faibles émissions de carbone, ainsi que le développement de la main-d'œuvre locale. Parallèlement à l'accroissement de la sensibilisation, il convient d'investir dans des initiatives de renforcement des capacités afin d'aider les PME à mesurer et à comprendre leurs émissions, à élaborer et à intégrer des stratégies de réduction et à tirer facilement parti des incitatifs et des crédits d'impôt, des offres des fournisseurs de services et des autres aides à la décarbonisation qui peuvent exister.

- **Augmenter le nombre d'occasions de financement favorables aux PME qui sont offertes dans le Canada atlantique :** Élargir les programmes provinciaux et fédéraux d'incitation à la décarbonisation aux PME manufacturières et assurer des conditions équitables pour les incitatifs offerts dans toutes les provinces de l'Atlantique. Veiller à ce que les programmes soient conçus en tenant compte des caractéristiques des réalités commerciales des PME. Les crédits d'impôt sont utiles pour améliorer l'analyse de rentabilité des projets, mais il faut davantage de mécanismes de financement et de programmes de subventions et de remises pour réduire les coûts d'investissement initiaux. Il serait également très utile de disposer d'un répertoire central à jour des incitatifs et des crédits d'impôt qui sont offerts par diverses entités au Canada atlantique.
- **Stimuler le développement de la main-d'œuvre pour l'économie verte :** Investir dans l'élargissement des programmes de formation professionnelle afin de fournir les connaissances et les compétences techniques nécessaires pour soutenir l'efficacité énergétique industrielle, le déploiement de technologies propres et les efforts plus larges de décarbonisation des entreprises. Ces programmes devraient aussi permettre de développer des compétences non techniques en matière de communication, de collaboration, d'établissement de relations, etc., afin que les talents locaux puissent travailler efficacement avec les PME et les diverses parties prenantes de la transition vers la carboneutralité.

Pour les PME manufacturières du Canada atlantique, non seulement l'atteinte de la carboneutralité est possible, mais elle représente une occasion importante de réduire les coûts, d'accroître la résilience et de renforcer la compétitivité sur le marché mondial. Toutefois, il faut mettre en place un écosystème favorable à la transition qui offre aux PME l'éducation, les ressources financières, l'expertise technique et les initiatives de développement de la main-d'œuvre nécessaires. Sans ces aides essentielles, de nombreuses PME pourraient avoir du mal à prendre des mesures concrètes et ne pas bénéficier des avantages économiques et environnementaux potentiels.

Il est maintenant temps pour les gouvernements, les services publics, les institutions financières, les fournisseurs de services et les établissements postsecondaires de travailler ensemble pour éliminer les obstacles et accélérer le progrès. En priorisant la décarbonisation du réseau, en élargissant les occasions de financement, en renforçant les efforts de sensibilisation et de renforcement des capacités, et en investissant dans le développement de la main-d'œuvre, nous pouvons permettre aux PME de progresser avec confiance vers la carboneutralité. Un secteur manufacturier prospère et à faibles émissions de carbone contribuera non seulement à stimuler la croissance économique au Canada atlantique, mais à positionner la région en tant que chef de file de l'économie verte. La transition vers la carboneutralité est un effort collectif. Agissons aujourd'hui pour que les PME disposent des outils et du soutien dont elles ont besoin pour réussir.





Annexe

Annexe A

Examen des politiques par compétence

De toutes les compétences étudiées, le gouvernement fédéral est celui qui offre le plus grand nombre de programmes de décarbonisation. Parmi les provinces de l'Atlantique, la Nouvelle-Écosse compte un peu plus de mesures de soutien, tandis que les trois autres provinces sont à peu près au même niveau. Dans chaque région, les programmes de décarbonisation des bâtiments sont les mesures de soutien à la décarbonisation les plus facilement accessibles.

Compétence	Total des programmes	Incitatifs à la décarbonisation des bâtiments	Incitatifs à la décarbonisation du réseau	Incitatifs à la décarbonisation des transports	Incitatifs à la recherche et au développement
1. Compétence fédérale	64	27	12	16	9
2. Nouvelle-Écosse	32	29	1	1	1
3. Nouveau-Brunswick	17	11	1	3	2
4. Île-du-Prince-Édouard	18	15	0	1	2
5. Terre-Neuve-et-Labrador	21	16	2	2	1

L'examen des compétences ci-dessous énumère les mesures de soutien à la décarbonisation offertes par le gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces de l'Atlantique et les fournisseurs de services publics du Canada atlantique. Le vert indique que le financement est transversal, le bleu qu'il s'applique aux bâtiments et le jaune qu'il s'applique aux transports. Pour les programmes transversaux, nous avons examiné les programmes et les politiques qui offrent un incitatif à la décarbonisation, mais qui pourraient s'appliquer à plusieurs secteurs. Par exemple, le Fonds stratégique pour l'innovation a soutenu la décarbonisation dans le secteur des transports, mais aussi dans les industries à fortes émissions comme le ciment et l'acier.

Compétence fédérale

Intervention en matière de politique	Responsable	Les PME sont-elles ciblées ou admissibles?	Type d'intervention en matière de politique
Source des émissions : programmes transversaux			
La **redevance sur les combustibles du filet de sécurité fédéral pour la tarification de la pollution par le carbone**, bien qu'elle ne vise pas expressément les PME, s'applique à plusieurs combustibles utilisés par les PME manufacturières, notamment le gaz naturel, le propane, le diesel et l'essence[1,2].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME ciblées	Lois et règlements
Dans le cadre du volet de financement des PME, le **Fonds d'incitation à l'action pour le climat** a soutenu plus de 700 propositions de PME souhaitant entreprendre des projets de rénovation, ciblant les émissions provenant de secteurs tels que l'industrie, les bâtiments et les transports[3], [4]. Ce programme a pris fin le 31 mars 2021[5].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **Programme à l'intention des gestionnaires de l'énergie** de Ressources naturelles Canada a fourni une aide financière aux installations industrielles, commerciales et institutionnelles, ainsi qu'aux parcs de véhicules, afin de cerner et d'adopter des solutions en matière d'efficacité énergétique. Les PME figuraient parmi les bénéficiaires admissibles[6].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités
Le **Défi pour une économie à faibles émissions de carbone** du Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, lancé en 2017 et doté d'une enveloppe de 2 milliards de dollars, a financé des projets innovants de réduction des émissions de GES[7]. Les PME figuraient parmi les bénéficiaires admissibles pour le volet Partenariats[8]. Le programme est fermé pour 2024, mais il devrait se poursuivre jusqu'en 2028.	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **Fonds de croissance du Canada** est un instrument d'investissement public doté d'une enveloppe de 15 milliards de dollars qui vise à soutenir le développement de l'économie propre du Canada. Il finance des projets dans les chaînes de valeur des technologies à faibles émissions de carbone ou des technologies climatiques afin de contribuer à la réduction des émissions. Les PME figurent parmi les bénéficiaires admissibles[9].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure

1 Gouvernement du Canada, "Taux de la redevance sur les combustibles." https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/publications/fcrates/taux-redevance-combustibles.html

2 Government of Canada, "Carbon Pollution Pricing – What You Need To Know." https://www.canada.ca/en/revenue-agency/campaigns/pollution-pricing.html

3 Government of Canada, "Climate Action Incentive Fund: Small and Medium-sized Enterprises Project stream." https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/climate-change/carbon-pollution-pricing-proceeds-programming/climate-action-incentive-fund/small-medium-enterprises-project-stream.html

4 Environment and Climate Change Canada, Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change - Fourth Annual Synthesis Report on the Status of Implementation (2022), 105.

5 Environnement et Changement climatique Canada, "Programme de tarification de la pollution par le carbone." https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/carbone-pollution-tarification-revenus-programmation.html

6 Natural Resources Canada, "Energy Manager Program." https://www.nrcan.gc.ca/energy-manager-program/21917

7 Gouvernement du Canada, "Qu'est-ce que le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone?" https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/fonds-economie-faibles-emissions-carbone/qu-est-ce-que-fefec.html

8 Gouvernement du Canada, "Qu'est-ce que le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone?" https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/fonds-economie-faibles-emissions-carbone/qu-est-ce-que-fefec.html

9 Ministère des Finances Canada, "Le Fonds De Croissance Du Canada" https://www.budget.canada.ca/fes-eea/2022/doc/gf-fc-fr.pdf

Le **crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre** prévoit un remboursement de 15 % pour les investissements admissibles dans l'électricité propre afin de soutenir la transition des PME manufacturières vers la carboneutralité. Ce crédit d'impôt concerne les systèmes de production d'électricité non polluants et les systèmes stationnaires de stockage d'électricité comme les batteries, les systèmes de pompage hydroélectrique et les systèmes de stockage d'air comprimé[10].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
La **Banque de l'infrastructure du Canada** (BIC) alloue 10 milliards de dollars au secteur prioritaire de l'énergie propre et 10 milliards de dollars supplémentaires au secteur prioritaire des infrastructures vertes. En conséquence, la BIC aura la capacité d'investir un minimum de 20 milliards de dollars en 2023, ce qui soutiendra le développement d'importants projets d'infrastructures de croissance et d'électricité propres pour les PME manufacturières[11]. Le budget de 2024 met en avant 35 milliards de dollars pour des projets générateurs de revenus dans les secteurs de l'énergie propre, des infrastructures vertes, du transport en commun, du commerce et du transport, et d'Internet haut débit[12].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
Le **crédit d'impôt à l'investissement pour la fabrication de technologies propres** est une mesure proposée qui vise à offrir un crédit d'impôt remboursable de 30 % aux entreprises investissant dans l'acquisition de nouveaux équipements utilisés pour la fabrication et le traitement de technologies propres, ainsi que l'extraction et le traitement de minéraux critiques. Cela comprend certains véhicules industriels et systèmes de contrôle connexes utilisés dans l'industrie manufacturière[13].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
La **réduction d'impôt pour la fabrication de technologies à zéro émission** a été introduite en 2021 et prolongée pour trois années supplémentaires dans le budget de 2023. Elle prévoit un taux d'imposition réduit de 4,5 % pour les petites entreprises et de 7,5 % pour les autres entreprises jusqu'en 2035[14].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME ciblées	Lois et règlements
Le **Fonds stratégique pour l'innovation** prévoit investir 500 millions de dollars sur dix ans, à compter de 2023, pour soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de technologies propres dans tous les secteurs, y compris le secteur manufacturier. Le fonds allouera également 1,5 milliard de dollars de ses ressources existantes à des projets dans les domaines des technologies propres, des minéraux critiques et de la transformation industrielle[15]. Il est possible, mais peu probable, que les PME puissent bénéficier de ce fonds, car le coût de projet minimum de 20 millions de dollars le rend moins accessible aux petites entreprises.	Gouvernement du Canada, Innovation, Sciences et Développement économique Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le Programme d'innovation énergétique – carburants propres et remplacement des combustibles industriels allouera jusqu'à 50 millions de dollars au remplacement des combustibles industriels dans les secteurs industriels suivants : produits chimiques et engrais, fer et acier, fusion et affinage, et ciment. Le programme vise à s'attaquer aux secteurs difficiles à abandonner en se concentrant sur ce domaine, ainsi que sur la production de carburants propres et sur les codes et normes relatifs à l'hydrogène[16]. Les PME sont admissibles, mais la préférence est accordée aux projets qui peuvent réaliser les plus grandes réductions de GES.	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure

10 Ministère des Finances Canada, "Le Plan pour le Canada : une énergie abordable, de bons emplois et une économie propre en croissance" https://www.budget.canada.ca/2023/report-rapport/chap3-fr.html

11 "Budget 2023: Chapitre 3"

12 Government du Canada, Budget fédéral 2024 Chapitre 5, https://budget.canada.ca/2024/report-rapport/budget-de-2024.pdf

13 "Budget 2023: Chapitre 3"

14 https://www.canada.ca/en/department-finance/programs/consultations/2021/tax-reduction-zero-emission-technology-manufacturing.html

15 https://ised-isde.canada.ca/site/fonds-strategique-innovation/fr

16 Natural Resources Canada, "Energy Innovation Program - Clean Fuels and Industrial Fuel Switching." https://natural-resources.canada.ca/science-and-data/funding-partnerships/funding-opportunities/funding-grants-incentives/energy-innovation-program/energy-innovation-program-clean-fuels-and-industrial-fuel-switching/23956

La **Société canadienne d'innovation** (anciennement l'Agence canadienne d'innovation et d'investissement) s'est engagée à verser un milliard de dollars sur une période de cinq ans, à compter de 2022-2023, pour soutenir les activités initiales des entreprises canadiennes et faciliter l'innovation, la commercialisation de la recherche et la création de nouvelles perspectives économiques pour les entreprises. Les PME sont désignées comme des bénéficiaires importants[17].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Dans le cadre du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, un financement de 33 milliards de dollars est accordé par l'entremise d'accords bilatéraux avec chacune des provinces et chacun des territoires. Les PME peuvent accéder à ce fonds par l'intermédiaire du volet Infrastructures vertes de leur province afin de soutenir des projets visant à créer des bâtiments écoénergétiques ou à améliorer la capacité à gérer davantage d'énergies renouvelables[18], [19].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le gouvernement du Canada propose des **économies d'impôts pour l'industrie** – des incitatifs fiscaux offerts aux entreprises qui investissent dans des projets d'énergie propre[20]. Il s'agit notamment d'une déduction pour amortissement accéléré pour le matériel décrit dans les catégories 43.1 ou 43.2 de l'annexe II du Règlement de l'impôt sur le revenu et de déductions pour certaines dépenses considérées comme des frais liés aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie au Canada[21]. Ces dépenses comprendraient les frais engagés dans l'élaboration et le démarrage de projets d'énergies renouvelables ou de conservation de l'énergie[22].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le gouvernement du Canada gère le **Fonds d'innovation du Canada atlantique** par l'entremise de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Le programme permet aux chercheurs et aux entreprises innovantes de développer de nouveaux produits et de les mettre en marché[23].	Gouvernement du Canada/Agence de promotion économique du Canada atlantique	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités
Le **Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification** prévoit environ 4,5 milliards de dollars jusqu'en 2035 pour des projets d'énergies renouvelables intelligentes et de modernisation du réseau électrique qui réduisent les émissions de GES du Canada, augmentent les actifs électriques, génèrent des avantages économiques ou sociaux, et renforcent la capacité en énergies renouvelables. Le volet de renforcement des capacités met l'accent sur l'engagement des projets dirigés par les Autochtones[24].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure – Renforcement des capacités
Le gouvernement du Canada a élargi le Programme d'approvisionnement de combustibles à faible teneur en carbone pour y inclure l'élimination du dioxyde de carbone. Le programme fait partie de la Stratégie pour un gouvernement vert et est doté d'une enveloppe de 135 millions de dollars[25].	Gouvernement du Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers

17 Department of Finance Canada, "Budget 2022: Chapter 2 - Jobs, Growth, and an Economy That Works for Everyone." https://www.budget.canada.ca/fes-eea/2022/report-rapport/chap2-en.html#wb-cont

18 Environment and Climate Change Canada, Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change - Fourth Annual Synthesis Report on the Status of Implementation (2022), 40.

19 Government of Canada, "Investing in Canada Infrastructure Program." https://www.infrastructure.gc.ca/plan/icp-pic-INFC-eng.html

20 Natural Resources Canada, "Tax Savings for Industry." https://www.nrcan.gc.ca/science-data/funding-partnerships/funding-opportunities/funding-grants-incentives/tax-savings-industry/5147

21 "Tax Savings for Industry."

22 "Tax Savings for Industry."

23 Agence de promotion économique du Canada atlantique, "Fonds d'innovation de l'Atlantique" https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/services/fondsdinnovationdelatlantique.html

24 Ressources naturelles Canada, Programme des énergies renouvelables intelligentes et de trajectoires d'électrification https://ressources-naturelles.canada.ca/changements-climatiques/erite?_gl=1*1r5gv6w*_ga*ODIzMjQ4NTQzLjE3NDI4NDE1MzU.*_ga_C2N57Y7DX5*MTc0MjkwNTI2My4yLjEuMTc0MjkwNTM4Ni4wLjAuMA..

25 Gouvernement du Canada, Programme d'approvisionnement de combustibles à faible teneur en carbone, https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/innovation/ecologiser-gouvernement/programme-approvisionnement-combustibles-faible-teneur-carbone.html

Ressources naturelles Canada a mis en place le **Programme facilitant les petits réacteurs modulaires** qui fournit jusqu'à 500 000 $ par projet pour couvrir les coûts de recherche et de développement sur la manière de réduire les déchets des petits réacteurs modulaires et de mettre en place une chaîne d'approvisionnement solide pour l'approvisionnement en combustible[26].	Gouvernement du Canada, Ressources naturelles Canada	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités
De 2018 à 2023, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a fourni 35 millions de dollars par l'intermédiaire de l'**Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon** (ICTC) pour soutenir le développement des compétences nécessaires pour aider les collectivités à passer à une économie à faibles émissions de carbone[27]. Le **Fonds d'infrastructure de l'ICTC** fournit 150 millions de dollars jusqu'en 2025 pour aider les collectivités à renoncer au charbon en investissant dans l'infrastructure[28].	Agence de promotion économique du Canada atlantique/ gouvernement du Canada	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
À compter de 2023-2024, le **crédit d'impôt à l'investissement pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone** sera offert aux entreprises dans les secteurs à fortes émissions afin qu'ils investissent dans des projets de captage, d'utilisation et de stockage du carbone[29]. Ce crédit d'impôt sera assorti d'exigences précises en matière de main-d'œuvre.	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
Le **Programme de corridors maritimes verts** comporte deux volets, l'un pour les ports et l'autre pour la démonstration de navires, qui fourniront 165 millions de dollars pour la recherche et les essais en matière de technologies et de carburants propres[30].	Gouvernement du Canada, ministère des Transports	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
Source des émissions : émissions des bâtiments et des procédés			
Définition : Les « émissions des bâtiments » désignent les émissions non liées aux procédés, y compris celles associées au chauffage ou au refroidissement des bâtiments et de l'eau[31, 32]. Les « émissions des procédés » désignent les émissions associées aux procédés industriels.			
Le **système de tarification fondé sur le rendement (STFR) pour les grandes installations industrielles**[33, 34] ne s'applique qu'aux installations industrielles émettant au moins 50 000 t éq. CO_2 par an[35], ce qui limite l'applicabilité aux PME participantes à l'étude, qui ont émis ensemble moins de 5 000 t éq. CO_2 en 2020. Le 1er janvier 2022, le Programme des normes de rendement à l'égard des émissions de l'Ontario est entré en vigueur pour réglementer les émissions de GES des grandes installations industrielles, remplaçant ainsi le STFR du gouvernement fédéral[36].	Gouvernement du Canada	PME non admissibles PME non ciblées	Lois et règlements

26 Gouvernement du Canada, Programme facilitant les petits réacteurs modulaires, https://ressources-naturelles.canada.ca/source-energie/energie-nucleaire-uranium/programme-facilitant-petits-reacteurs-modulaires?_gl=1*1bgotd5*_ga*ODIzMjQ4NTQzLjE3NDI4NDE1MzU.*_ga_C2N57Y7DX5*MTc0MjkwNTI2My4yLjEuMTc0MjkwNTUyNC4wLjAuMA..

27 Gouvernement du Canada, L'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon, https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/services/initiative-canadienne-transition-charbon.html

28 Gouvernement du Canada, L'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon, https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique/services/initiative-canadienne-transition-charbon.html l

29 Department of Finance Canada, "Budget 2023: Chapitre 3 - Le Plan pour le Canada : une énergie abordable, de bons emplois et une économie propre en croissance" https://www.budget.canada.ca/2023/report-rapport/chap3-fr.html

30 Gouvernement du Canada, communiqué de presse, "Le ministre des Transports annonce le Programme de corridors maritimes verts pour aider à réduire la pollution liée au transport maritime", https://www.canada.ca/fr/transports-canada/nouvelles/2023/12/le-ministre-des-transports-annonce-le-programme-de-corridors-maritimes-verts-pour-aider-a-reduire-la-pollution-liee-au-transport-maritime.html

31 Gouvernement du Canada, Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (2016), 15. https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien.html

32 Natural Resources Canada, "A market transformation roadmap for windows, space heating and water heating technologies." https://www.nrcan.gc.ca/energy/regulations/21290

33 "Carbon Pollution Pricing - What You Need To Know."

34 Gouvernement du Canada, "Ontario and pollution pricing." https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/climate-change/pricing-pollution-how-it-will-work/ontario.html

35 Gouvernement du Canada, "Examen du Règlement sur le système de tarification fondé sur le rendement du gouvernement fédéral" https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/changements-climatiques/fonctionnement-tarification-pollution/systeme-tarification-fonde-rendement/revision.html

36 Government of Ontario, "2023 Ontario Budget: Chapter 1, Section A: Building Ontario." https://budget.ontario.ca/2023/chapter-1a.html#s-2

Le **Partenariat en économie d'énergie dans l'industrie canadienne** est une coalition qui offre à ses membres des avantages, notamment la reconnaissance et des occasions de réseautage, et qui n'a pas de conditions d'adhésion onéreuses[37, 38].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
La **certification ENERGY STAR pour l'industrie** et le **Défi ENERGY STAR pour l'industrie** récompensent les installations efficaces et celles qui réalisent d'importantes réductions de consommation d'énergie[39, 40].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Le **Programme des installations industrielles et manufacturières vertes** (PIIMV), anciennement le **Programme de gestion de l'énergie dans l'industrie**, de Ressources naturelles Canada fournit une aide financière à coûts partagés aux installations industrielles et manufacturières pour maximiser leur efficacité énergétique et réduire les émissions dans leurs activités. Le PIIMV fournira 194 millions de dollars sur cinq ans[41], à compter de 2022-2023, pour soutenir diverses pratiques d'efficacité énergétique telles que la certification ISO 50001, la formation des gestionnaires de l'énergie, les audits et les investissements pour les rénovations et les mises à niveau des installations[42]. Les incitatifs fiscaux fédéraux et provinciaux pour les équipements et les projets d'énergie propre sont également des exemples de programmes d'incitation financière visant à réduire le coût des projets de réduction des émissions[43][44, 45].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
La Loi sur l'efficacité énergétique, le Règlement de 2016 sur l'efficacité énergétique et le **règlement de l'Ontario sur l'efficacité énergétique et hydrique** fixent des normes d'efficacité pour les produits tels que les chauffe-eau, les appareils de chauffage et les appareils de climatisation[46, 47].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Lois et règlements
Les étiquettes **ÉnerGuide**[48] et les **produits certifiés ENERGY STAR**[49, 50] peuvent être utilisés pour s'assurer que les entreprises achètent des produits écoénergétiques.	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance

37 Government of Canada, "Become a CIPEC Leader." https://www.nrcan.gc.ca/energy-efficiency/energy-efficiency-industry/canadian-industry-program-energy/become-cipec-leader/20382

38 Membership for industrial companies is free and requires submission of a letter of intent. Source: Natural Resources Canada, "Become a CIPEC Leader." https://www.nrcan.gc.ca/energy-efficiency/energy-efficiency-industry/canadian-industry-program-energy/become-cipec-leader/20382

39 Natural Resources Canada, "ENERGY STAR for Industry certification." https://www.nrcan.gc.ca/energy-efficiency/energy-star-canada/about-energy-star-canada/energy-star-announcements/energy-star-industry/19858#wb-auto-4

40 "ENERGY STAR Challenge for Industry."

41 Natural Resources Canada, "Minister Wilkinson Announces New Program to Support Decarbonization of Industrial Facilities and Manufacturing to Maximize Energy Performance and Industry Competitiveness." https://www.canada.ca/en/natural-resources-canada/news/2023/02/minister-wilkinson-announces-new-program-to-support-decarbonization-of-industrial-facilities-and-manufacturing-to-maximize-energy-performance-and-i.html

42 Natural Resources Canada, "Green Industrial Facilities and Manufacturing Program." https://natural-resources.canada.ca/energy-efficiency/energy-efficiency-for-industry/green-industrial-facilities-and-manufacturing-program/20413

43 Natural Resources Canada, "Tax Savings for Industry." https://www.nrcan.gc.ca/science-data/funding-partnerships/funding-opportunities/funding-grants-incentives/tax-savings-industry/5147

44 Environment and Climate Change Canada, Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change: Third Annual Synthesis Report on the Status of Implementation (2020), 43. http://publications.gc.ca/collections/collection_2020/eccc/En1-77-2019-eng.pdf

45 Carolyn Kim and Cedric Smith, Building a zero-emission goods-movement system: Technical appendix (2020), 21. https://www.pembina.org/pub/building-zero-emission-goods-movement-system

46 Government of Canada, "Introduction to the Regulations: Canada's Energy Efficiency Act (Act) and Energy Efficiency Regulations (the Regulations)." https://www.nrcan.gc.ca/energy/regulations-codes-standards/6859

47 Environment and Climate Change Canada, Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change: Third Annual Synthesis Report on the Status of Implementation (2020), 60. http://publications.gc.ca/collections/collection_2020/eccc/En1-77-2019-eng.pdf

48 Government of Canada, "EnerGuide in Canada." https://www.nrcan.gc.ca/energy-efficiency/energuide/12523

49 Government of Canada, "ENERGY STAR for Products." https://www.nrcan.gc.ca/energy-efficiency/energy-star-canada/energy-star-products/12519

50 Government of Canada, "List of ENERGY STAR certified products." https://www.nrcan.gc.ca/energy-efficiency/energy-star-canada/energy-star-products/list-energy-star-certified-products/13631

La **Base de données nationale sur la consommation d'énergie** est un guichet unique en ligne pour les ressources en matière d'efficacité énergétique[51].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
L'**ENERGY STAR Portfolio Manager** permet de comparer les bâtiments à la moyenne nationale et à d'autres bâtiments du même type[52].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Les **Directives sur les réaménagements énergétiques majeurs** peuvent vous aider sur le plan de l'évaluation, de la planification, de la mise en œuvre et de l'entretien dans vos travaux de réaménagement énergétique[53].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Pour soutenir les PME des collectivités nordiques et autochtones, l'initiative Wah-ila-toos, qui comprend le programme ARDEC Nord, prévoit un financement de 300 millions de dollars pour l'accès à l'énergie propre. Les types de projets financés comprennent les technologies liées aux énergies renouvelables, le renforcement des capacités en matière de littératie et de planification énergétiques, ainsi que l'amélioration de l'efficacité énergétique pour la modernisation et la rénovation de bâtiments[54,55,56].	Gouvernement du Canada	PME non admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
Le **Code national du bâtiment de 2020** et le **Code national de l'énergie pour les bâtiments de 2020** soutiennent le développement et l'adoption de codes et de technologies à consommation énergétique carboneutre grâce à un investissement de 48,3 millions de dollars. Les PME peuvent accéder à ce financement dans le cadre du programme de recherche, de développement et de démonstration sur les bâtiments écoénergétiques d'Infrastructure verte[57].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME ciblées	Lois et règlements
Le **Programme d'incitation à la décarbonisation** (PID) est un programme fondé sur le mérite qui fait partie du STFR. Le PID encourage la décarbonisation à long terme des secteurs industriels canadiens afin d'accélérer l'adoption ou le déploiement de technologies commerciales à faible teneur en carbone pour réduire les émissions de GES[58]. Les PME ne peuvent accéder au fonds que par l'intermédiaire de leur province.	Gouvernement du Canada	PME non admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
Le gouvernement du Canada a développé une série d'outils pour soutenir le recommissioning des bâtiments commerciaux et institutionnels. Le recommissioning est un processus de ré-optimisation des bâtiments existants permettant d'améliorer le confort des occupants et de réaliser des économies d'énergie. Ce processus permet de réaliser des économies d'énergie de l'ordre de 5 % à 15 %, mais pouvant atteindre 30 %. Un guide de recommissioning, un cours de formation avancé et des études de cas ont été élaborés pour aider les personnes qui participent au processus de recommissioning[59].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance

51 Government of Canada, "Energy Efficiency." https://www.nrcan.gc.ca/energy-efficiency/10832

52 Government of Canada, "ENERGY STAR Portfolio Manager Access Page." https://www.nrcan.gc.ca/energy/efficiency/buildings/energy-benchmarking/3693

53 Natural Resources Canada, Major Energy Retrofit Guidelines for Commercial and Institutional Buildings (2016). https://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/oee/buildings/pdf/RetrofitGuidelines-e.pdf

54 Government of Canada, "Clean energy in Indigenous, rural and remote communities." https://www.canada.ca/en/services/environment/weather/climatechange/climate-plan/reduce-emissions/reducing-reliance-diesel.html

55 Government of Canada, "Northern REACHE Program." https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/eng/1481305379258/1594737453888#h2-4

56 Environment and Climate Change Canada, Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change - Fourth Annual Synthesis Report on the Status of Implementation (2022), 105.

57 Environment and Climate Change Canada, Pan-Canadian Framework on Clean Growth and Climate Change - Fourth Annual Synthesis Report on the Status of Implementation (2022), 49.

58 Environment and Climate Change Canada, "Output-Based Pricing System Proceeds Fund: Decarbonization Incentive Program." https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/services/climate-change/carbon-pollution-pricing-proceeds-programming/output-based-pricing-system-proceeds-fund/decarbonization-incentive-program.html#toc3

59 Government of Canada, "Recommissioning for existing buildings." https://www.nrcan.gc.ca/energy-efficiency/energy-efficiency-buildings/energy-efficiency-existing-build/recommissioning-existing-buildings/20705

Le **règlement de l'Ontario relatif aux rapports sur la consommation d'énergie et l'utilisation de l'eau** exige que les propriétaires de grands bâtiments déclarent chaque année leur consommation d'énergie et leur utilisation d'eau aux organismes gouvernementaux provinciaux[60].	Gouvernement du Canada	PME non admissibles PME non ciblées	Lois et règlements
Ressources naturelles Canada dresse une liste des **règlements provinciaux sur l'efficacité énergétique** par appareil[61].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Dans le cadre du **Programme pour la conversion abordable du mazout à la thermopompe**, les propriétaires peuvent recevoir un paiement initial pouvant aller jusqu'à 10 000 $, ou jusqu'à 15 000 $ s'ils résident en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard, pour passer du chauffage au mazout à de nouvelles thermopompes écoénergétiques[62]. Un paiement unique de 250 $ est offert aux ménages à faible revenu ou à revenu médian dans les provinces et territoires participants à la mise en œuvre de l'initiative.	Gouvernement du Canada	PME admissibles Les PME ne sont pas ciblées.	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **Programme de RD&D de bâtiments écoénergétiques** était administré par Ressources naturelles Canada[63]. En tout, 182 millions de dollars ont été investis pour renforcer l'efficacité énergétique et lutter contre les changements climatiques en améliorant les pratiques de conception, de rénovation et de construction des maisons et immeubles, dont 42,4 millions afin de soutenir le développement et la mise en place de codes du bâtiment pour les bâtiments existants et les nouveaux bâtiments à consommation énergétique carboneutre par des projets qui : • accélèrent le développement et l'adoption de technologies ainsi que de pratiques de conception et de construction; • proposent des solutions plus rentables; • sont étayés localement par des démonstrations en conditions réelles; • établissent des relations de confiance, qui favorisent l'adoption des codes mis à jour.	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme Bâtiments communautaires verts et inclusifs** était administré par Infrastructure Canada. Ce programme quinquennal d'une valeur de 1,5 milliard de dollars a permis de financer la rénovation, la réparation et la modernisation des bâtiments communautaires publics actuels, ainsi que la construction de nouveaux bâtiments communautaires publics au profit des communautés mal desservies qui ont de nombreux besoins à l'échelle du pays[64].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
L'**initiative de rénovations énergétiques de bâtiments** fournit un financement attrayant pour réduire les obstacles à l'investissement et favoriser la décarbonation des bâtiments. Ce financement est offert aux bâtiments des secteurs public et privé[65].	Banque de l'infrastructure du Canada	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Dans le **budget de 2024**, le gouvernement du Canada a accordé un financement de 73,5 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, pour **renouveler et moderniser les programmes existants d'efficacité énergétique** qui offrent des outils aux propriétaires d'immeubles comme la norme ISO 50001 pour les systèmes de gestion de l'énergie et ENERGY STAR Portfolio Manager. [66]	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure

60 "Report energy and water use in large buildings".

61 Natural Resources Canada, "Energy efficiency regulations by province." September 6, 2023. https://natural-resources.canada.ca/energy-efficiency/energy-efficiency-regulations/energy-efficiency-regulations-province/20986

62 Natural Resources Canada, "Oil to Heat Pump Affordability Program," March 20, 2024. https://natural-resources.canada.ca/energy-efficiency/homes/canada-greener-homes-initiative/oil-heat-pump-affordability-program/24775

63 Natural Resources Canada, "Energy Efficient Buildings RD&D," September 12, 2023. https://natural-resources.canada.ca/netzerobuildings

64 Infrastructure Canada, "Green and Inclusive Community Buildings," April 5, 2024. https://www.infrastructure.gc.ca/gicb-bcvi/index-eng.html

65 Canada Infrastructure Bank, "Green Infrastructure," 2024. https://cib-bic.ca/en/sectors/green-infrastructure/

66 Government of Canda, Budget 2024: Fairness for Every Generation, (2024), 79. https://budget.canada.ca/2024/home-accueil-en.html



Dans le **budget de 2024**, le gouvernement du Canada a accordé un financement de 30 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, afin de poursuivre l'**élaboration d'une stratégie nationale d'étiquetage du rendement énergétique des maisons**[67].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Le **Fonds d'accélération des codes** dispose d'un total de 100 millions de dollars jusqu'au 31 mars 2027 pour aider les gouvernements provinciaux, territoriaux, régionaux, municipaux et autochtones, ainsi que leurs ministères et organismes, à adopter des codes énergétiques[68].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
L'**initiative de rénovation de bâtiments de loisirs** est financée par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire du Fonds municipal vert. Elle vise à aider les collectivités locales et les organismes à but non lucratif à rénover leurs bâtiments publics afin d'en améliorer l'efficacité énergétique, d'en réduire les coûts d'exploitation et d'entretien, et de passer progressivement à des solutions énergétiques plus propres[69].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
L'**Initiative d'accélérateur de rénovations majeures** fournit un financement aux organisations (c'est-à-dire les « accélérateurs de rénovations ») qui facilitent le développement de rénovations majeures dans les bâtiments commerciaux, institutionnels et résidentiels à logements multiples de moyenne et grande hauteur au Canada, et qui contribuent à transformer le secteur dans une région ou un segment de marché donné. Le financement total de l'initiative s'élève à 185,5 millions de dollars. Le programme est fermé[70].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités
L'**Aide financière ISO 50001 pour les bâtiments commerciaux et institutionnels** contribue à la mise en œuvre de la norme ISO 50001 pour les systèmes de gestion de l'énergie, une norme volontaire reconnue à l'échelle internationale qui fournit aux organismes une structure permettant la gestion et l'amélioration de leur consommation énergétique. Ce programme est maintenant fermé[71].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **Fonds d'infrastructure des Premières Nations** offre du financement aux Premières Nations dans les réserves pour la mise en œuvre de systèmes énergétiques communautaires, y compris d'énergie propre, et de projets d'efficacité énergétique[72].	Gouvernement du Canada	PME non admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure

67 Government of Canda, Budget 2024: Fairness for Every Generation, (2024), 80. https://budget.canada.ca/2024/home-accueil-en.html

68 Natural Resources Canada, "Codes Acceleration Fund," September 15, 2023. https://natural-resources.canada.ca/energy-efficiency/buildings/codes-acceleration-fund/24794

69 Green Municipal Fund, "Community Buildings Retrofit Initiative," 2024. https://greenmunicipalfund.ca/community-buildings-retrofit-initiative

70 Natural Resources Canada, "Deep Retrofit Accelerator Initiative," March 9, 2024. https://natural-resources.canada.ca/energy-efficiency/buildings/deep-retrofit-accelerator-initiative/24925

71 Natural Resources Canada, "Financial assistance for ISO 50001 in commercial and institutional buildings," July 10, 2023. https://natural-resources.canada.ca/energy-efficiency/buildings/financial-assistance-for-iso-50001-commercial-and-institutional-buildings/22343

72 Indigenous Services Canada, "First Nations Infrastructure Fund," July 11, 2022. https://www.sac-isc.gc.ca/eng/1100100010656/1533645154710

Par l'entremise du renforcement des capacités et du financement, le **Fonds municipal vert** aide les municipalités à réduire la pollution, à améliorer l'efficacité énergétique, à revitaliser les infrastructures publiques et plus encore[73].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Par l'entremise de volets de financement ciblés, le **Programme d'infrastructure Investir dans le Canada** investit dans des projets qui permettent de construire des bâtiments plus écoénergétiques et plus résilients aux changements climatiques. Le programme est mis en œuvre dans le cadre d'ententes bilatérales avec les provinces et les territoires. Le programme est fermé aux provinces, car tous les fonds ont été attribués, mais il est ouvert aux territoires jusqu'au 31 mars 2025[74].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Source des émissions : émissions liées aux transports			
Définition : Les « émissions liées aux transports » désignent les émissions associées aux véhicules.			
Le Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des automobiles à passagers et des camions légers[75] établit des normes pour les nouveaux véhicules légers routiers, tandis que la deuxième phase du Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des véhicules lourds et de leurs moteurs mettra en place de nouvelles normes axées sur la performance pour la réduction des émissions de GES des véhicules lourds routiers, de leurs moteurs et éventuellement de leurs remorques[76, 77]. Dans son plan Un environnement sain et une économie saine publié en 2020, le gouvernement canadien a proposé de renforcer davantage ces normes[78].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Lois et règlements
Le gouvernement du Canada a accordé un financement de 199,6 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2022-2023, et 0,4 million de dollars par la suite, à Ressources naturelles Canada pour élargir le Programme d'évaluation écoénergétique des flottes de transport des marchandises, maintenant appelé le **Programme de transport écoénergétique de marchandises**. Ce programme aide les entreprises à réduire leur consommation de carburant et leurs émissions de GES par l'entremise d'évaluations énergétiques, le remise en état des moteurs des véhicule existants, à l'achat de véhicules à faible émission de carbone, et par la mise en œuvre des pratiques logistiques exemplaires, ce qui contribue à la décarbonisation des véhicules déjà sur les routes[79, 80].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
La **série de formations Conducteur**Averti est destinée aux parcs commerciaux et institutionnels du Canada et vise à aider les conducteurs à réduire la consommation de carburant, les coûts d'exploitation et les émissions des véhicules[81].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance

73 Green Municipal Fund, "About the Green Municipal Fund," 2024. https://greenmunicipalfund.ca/about-green-municipal-fund

74 Infrastructure Canada, "Investing in Canada Infrastructure Program," April 11, 2024. https://www.infrastructure.gc.ca/plan/icp-pic-INFC-eng.html

75 Environment and Climate Change Canada, 2018 Discussion paper on the mid-term evaluation of the Passenger Automobile and Light Truck Greenhouse Gas Emission Regulations (2017), 1-2. https://www.canada.ca/content/dam/eccc/documents/pdf/cepa/DiscussionPaperAutomobilesLightTrucksGHG2018-eng.pdf

76 Government of Canada, Heavy-Duty Vehicle and Engine Greenhouse Gas Emission Regulations SOR/2013-24. https://laws-lois.justice.gc.ca/PDF/SOR-2013-24.pdf

77 An interim order to delay the implementation of the trailer standards is in effect until May 18, 2021.

78 Environment and Climate Change Canada, A Healthy Environment and a Healthy Economy: Backgrounder (2020), 2-3. https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/news/2020/12/a-healthy-environment-and-a-healthy-economy.html

79 Natural Resources Canada. "Green Freight Program", https://natural-resources.canada.ca/energy-efficiency/transportation-alternative-fuels/greening-freight-programs/green-freight-program/20893 [Version: Feb 22, 2023]

80 Department of Finance Canada, "Budget 2022: Chapter 2 - Jobs, Growth, and an Economy That Works for Everyone." https://www.budget.canada.ca/fes-eea/2022/report-rapport/chap2-en.html#wb-cont

81 Government of Canada, "SmartDriver Training Series." https://natural-resources.canada.ca/energy-efficiency/transportation-alternative-fuels/greening-freight-programs/smartdriver-training-series/21048

Le **partenariat de transport SmartWay**, quant à lui, est un programme volontaire qui encourage le recours aux pratiques exemplaires dans les chaînes d'approvisionnement de marchandises et qui aide les participants à effectuer des analyses comparatives de leurs activités, à surveiller leur consommation de carburant et à améliorer leur rendement global.[82]	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Le gouvernement du Canada s'est engagé à atteindre un **objectif obligatoire de vente de 100 % de véhicules zéro émission** d'ici 2035[83]. Cette mesure s'appliquera à tous les nouveaux véhicules légers et camions à passagers neufs[84].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Lois et règlements
Le **Programme d'incitatifs pour les véhicules zéro émission** offre des incitatifs au point de vente pour l'achat ou la location de véhicules à émission zéro admissibles.[85] Dans le budget de 2022, le gouvernement du Canada a proposé d'investir 1,7 milliard de dollars en vue de prolonger le programme jusqu'en mars 2025[86].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
Le gouvernement fédéral offre une **déduction fiscale de 100 % à l'égard des véhicules légers, moyens et lourds zéro émission** achetés par les entreprises.[87] En 2020, le gouvernement fédéral a élargi l'admissibilité au crédit d'impôt pour inclure une plus vaste gamme d'équipement et de véhicules automobiles[88].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
Afin d'accroître la disponibilité des bornes de recharge et des stations de ravitaillement pour les véhicules électriques, l'**Initiative pour le déploiement d'infrastructures pour les véhicules électriques et les carburants de remplacement** a pour objectif d'établir un réseau d'infrastructures d'un océan à l'autre[89]. Ce programme est suspendu pour le moment.	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
Le **Programme d'infrastructure pour les véhicules à émission zéro** vise à investir dans la mise en place d'infrastructures dans les zones locales où les Canadiens vivent, travaillent et se divertissent[90].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
Le **localisateur de stations de recharge et de stations de ravitaillement en carburants de remplacement** fourni par Ressources naturelles Canada aide les entreprises et les particuliers à trouver des stations publiques[91].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Le **Fonds national des corridors commerciaux** (FCMR) aide à financer des projets d'infrastructure au Canada, notamment des projets qui permettent d'améliorer la circulation des biens et des personnes au pays[92].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure

82 Government of Canada, "Join SmartWay." https://www.nrcan.gc.ca/energy/efficiency/energy-efficiency-transportation-and-alternative-fuels/fuel-efficiency-commercial-transportation/smartway-fuel-efficient-freight-transportation/smartway-partners/join-smartway/21056

83 Transport Canada, "Canada's Zero-Emission Vehicle (ZEV) sales targets." https://tc.canada.ca/en/road-transportation/innovative-technologies/zero-emission-vehicles/canada-s-zero-emission-vehicle-zev-sales-targets

84 Transport Canada, media release, Building a green economy: Government of Canada to require 100% of car and passenger truck sales be zero-emission by 2035 in Canada, June 29, 2021. https://www.canada.ca/en/transport-canada/news/2021/06/building-a-green-economy-government-of-canada-to-require-100-of-car-and-passenger-truck-sales-be-zero-emission-by-2035-in-canada.html

85 "Zero-emission vehicles."

86 Department of Finance Canada, "Budget 2022: Chapter 2 - Jobs, Growth, and an Economy That Works for Everyone." https://www.budget.canada.ca/fes-eea/2022/report-rapport/chap2-en.html#wb-cont

87 "Zero-emission vehicles."

88 Government of Canada. "Expanding Tax Support for Business Investment in Zero-Emission Vehicles", https://www.canada.ca/en/department-finance/news/2020/12/expanding-tax-support-for-business-investment-in-zero-emission-vehicles.html [Version: Dec 15, 2020]

89 Natural Resources Canada, "Electric Vehicle and Alternative Fuel Infrastructure Deployment Initiative." https://www.nrcan.gc.ca/energy-efficiency/energy-efficiency-transportation-alternative-fuels/electric-and-alternative-fuel-infrastructure/electric-vehicle-alternative-fuels-infrastructure-deployment-initiative/18352

90 Natural Resources Canada, "Zero Emission Vehicle Infrastructure Program." https://www.nrcan.gc.ca/energy-efficiency/energy-efficiency-transportation-alternative-fuels/zero-emission-vehicle-infrastructure-program/21876

91 Natural Resources Canada, "Electric Charging and Alternative Fueling Stations Locator." https://www.nrcan.gc.ca/energy-efficiency/energy-efficiency-transportation-and-alternative-fuels/electric-charging-alternative-fuelling-stationslocator-map/20487#/find/nearest

92 Natural Resources Canada, "National Trade Corridors Fund." https://tc.canada.ca/en/programs/funding-programs/national-trade-corridors-fund



Le **Règlement sur les combustibles propres**, qui devrait entrer en vigueur en 2022, exigera une réduction de la teneur en carbone des combustibles liquides utilisés à l'échelle nationale, tels que l'essence et le diesel, de 12 % à 14 % en moyenne entre 2022 et 2030[93].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Lois et règlements
Le gouvernement du Canada a accordé un financement de 547,5 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2022-2023, à Transports Canada pour lancer le **Programme d'incitatifs pour les véhicules moyens et lourds zéro émission**. Le programme offrira des incitatifs aux points de vente aux entreprises canadiennes admissibles qui achètent ou louent des véhicules moyens et lourds zéro émission, sous réserve de la disponibilité du financement[94, 95.].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
Dans son plan Un environnement sain et une économie saine, le gouvernement du Canada a annoncé un financement de 1,5 milliard de dollars pour accroître la production et l'utilisation de carburants à faible teneur en carbone, comme l'éthanol, le diesel renouvelable, l'hydrogène à faible teneur en carbone et le gaz naturel renouvelable, par l'entremise du **fonds pour les combustibles à faible teneur en carbone et à émissions nulles** [96].	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
Dans le cadre du **Programme de camionnage à zéro émission**, le gouvernement fédéral investira jusqu'à 1,3 million de dollars pour permettre la réalisation de projets en Nouvelle-Écosse (et dans quelques autres provinces)[97]. Le projet de la Nouvelle-Écosse étudiera les besoins techniques de la province, y compris les types et le nombre de véhicules et de bornes de ravitaillement et de recharge nécessaires, et élaborera des lignes directrices pour éclairer l'adoption de véhicules moyens et lourds zéro émission.	Gouvernement du Canada	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers

93 Canada's Clean Fuel Standard: Setting the Record Straight (Pembina Institute, 2021). https://www.pembina.org/reports/clean-fuel-standard-setting-the-record-straight-21-02.pdf

94 Department of Finance Canada, "Budget 2022: Chapter 2 - Jobs, Growth, and an Economy That Works for Everyone." https://www.budget.canada.ca/fes-eea/2022/report-rapport/chap2-en.html#wb-cont

95 Transport Canada, "Incentives for medium and heavy-duty zero-emission vehicles." https://tc.canada.ca/en/road-transportation/innovative-technologies/zero-emission-vehicles/medium-heavy-duty-zero-emission-vehicles/incentives-medium-heavy-duty-zero-emission-vehicles [Version: Jul 13, 2022]

96 Environment and Climate Change Canada, "A Health Environment and a Healthy Economy." https://www.canada.ca/en/environment-climate-change/news/2020/12/a-healthy-environment-and-a-healthy-economy.html

97 Transport Canada, "Minister of Transport announces funding to support clean energy adoption in the trucking sector", https://www.canada.ca/en/transport-canada/news/2023/08/minister-of-transport-announces-funding-to-support-clean-energy-adoption-in-the-trucking-sector.html

Nouvelle-Écosse

Intervention en matière de politique	Responsable	Les PME sont-elles ciblées ou admissibles?	Type d'intervention en matière de politique
Source des émissions : programmes transversaux			
Par l'entremise du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, Net Zero Atlantic versera 3 millions de dollars au **Programme de recherche sur les nouveaux concepts et technologies zéro émission nette** afin de cerner les lacunes dans les technologies de réduction des émissions difficiles à éliminer et de soutenir les solutions conçues en Nouvelle-Écosse. Les PME ne sont pas explicitement mentionnées, mais le maintien du financement au sein de la communauté de recherche et d'innovation de la Nouvelle-Écosse est une priorité reconnue[98].	Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités
Le **programme solaire communautaire** permet aux organismes à but non lucratif, aux coopératives, aux collectivités des Premières Nations, aux municipalités, aux entreprises, aux universités et aux établissements d'enseignement supérieur d'installer des jardins solaires et de vendre l'énergie produite à d'autres consommateurs d'électricité. La province apporte un financement de 5,2 millions de dollars[99].	Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme de rénovation des entreprises** fournit une aide financière aux entreprises pour la réalisation de rénovations qui leur permettront de réduire leur consommation d'énergie électrique. Il couvrira également 100 % des coûts de l'étude de faisabilité, jusqu'à concurrence de 15 000 $[100].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers
Efficiency Nova Scotia travaillera avec SOFIAC pour offrir des options de financement pour les rénovations majeures. Les propriétaires de bâtiments commerciaux et résidentiels en Nouvelle-Écosse auront la possibilité de mettre en œuvre des améliorations qui réduisent la consommation d'énergie et les émissions de GES[101].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Capital et infrastructure
Source des émissions : émissions des bâtiments et des procédés			
En Nouvelle-Écosse, les principales lois régissant l'électricité et l'efficacité énergétique sont l'**Electricity Act**[102], l'**Electricity Efficiency and Conservation Act**[103], l'**Energy Resources Conservation Act**[104], l'**Energy-efficient Appliances Act**[105] et le **Gas Distribution Act**[106].	Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	PME admissibles PME non ciblées	Lois et règlements

98 Net Zero Atlantic, Net Zero Emerging Concepts and Technologies Program https://netzeroatlantic.ca/ect-ns#:~:text=The%20Net%20Zero%20ECT%20Research,of%20Environment%20and%20Climate%20Change.

99 Government of Nova Scotia, Community Solar Program https://news.novascotia.ca/en/2024/03/01/province-launches-community-solar-program

100 Efficiency Nova Scotia, Retrofit Program https://www.efficiencyns.ca/business-program/custom-retrofit/

101 Efficiency Nova Scotia, Partnership between Efficiency One and SOFIAC to accelerate decarbonization in Nova Scotia, https://www.efficiencyone.ca/partnership-between-efficiencyone-and-sofiac-to-accelerate-decarbonization-in-nova-scotia/

102 Government of Nova Scotia, Electricity Act 2023, c. 5, 17. https://nslegislature.ca/sites/default/files/legc/statutes/electricity.pdf

103 Government of Nova Scotia, Electricity Efficiency and Conservation Restructuring Act 2014. https://nslegislature.ca/sites/default/files/legc/statutes/electricity%20efficiency%20and%20conservation%20restructuring%20(2014).pdf

104 Government of Nova Scotia, Energy Resources Conservation Act 2001, c. 14, ss 1-9. https://nslegislature.ca/sites/default/files/legc/statutes/energy_m.htm

105 Government of Nova Scotia, Energy-efficient Appliances Act 2011, c. 6. https://nslegislature.ca/sites/default/files/legc/statutes/energyef.htm

106 Government of Nova Scotia, Gas Distribution Act 2022, c. 55, ss. 31, 32. https://nslegislature.ca/sites/default/files/legc/statutes/gas%20distribution.pdf

La Nouvelle-Écosse a modifié le règlement 26/2017 relatif à la loi sur le code du bâtiment (Building Code Act), promulguée le 1er mars 2017, afin d'adopter le Code national du bâtiment de 2015. Les modifications sont entrées en vigueur le 1er avril 2017[107]. L'article 9.36 réglemente l'efficacité énergétique dans les logements et les petits bâtiments.	Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	PME admissibles PME non ciblées	Lois et règlements
La Nouvelle-Écosse a modifié le **règlement 179/2019** afin d'adopter le **Code national de l'énergie pour les bâtiments de 2019** en janvier 2020. Les modifications sont entrées en vigueur le 1er janvier 2020[108].	Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	PME admissibles PME non ciblées	Lois et règlements
Le **programme de remise sur les systèmes de chauffage** offre des remises de 225 $ à 2 000 $ sur les systèmes de chauffage domestiques écoénergétiques (p. ex. thermopompes, poêles à bois, poêles à granules de bois, chauffe-eau et panneaux solaires[109]).	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Les **remises instantanées sur les produits en magasin** permettent d'obtenir jusqu'à 400 $ de rabais sur des produits écoénergétiques pour la maison chez les détaillants participants[110].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme de recyclage des réfrigérateurs et congélateurs** offre un ramassage gratuit et une remise en argent pour les anciens réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs[111].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **projet d'efficacité énergétique des maisons Mi'kmaw** a été lancé en 2018 et offre des améliorations sans frais pour augmenter le confort et réduire le gaspillage d'énergie[112].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme de nouvelles constructions commerciales** aide à intégrer des caractéristiques de conception écoénergétiques, à optimiser le rendement du bâtiment et à réduire la consommation d'énergie au cours des phases de planification[113].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme de rémunération au rendement** offre aux organisations admissibles des incitatifs financiers pour réduire de manière substantielle la consommation d'électricité dans leurs installations[114].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme de solutions énergétiques pour les petites entreprises** offre des remises couvrant jusqu'à 80 % du coût du projet d'amélioration de l'efficacité énergétique, une évaluation énergétique gratuite et un financement de 24 mois sans intérêt sur votre facture de Nova Scotia Power[115].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme d'analyse comparative de l'efficacité énergétique** renvoie au Portfolio Manager, un outil en ligne qui permet aux propriétaires de bâtiments de mieux comprendre le rendement de leurs bâtiments, tout en trouvant des domaines d'optimisation[116].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance

107 Government of Nova Scotia, Nova Scotia Building Code Regulation 2021. https://beta.novascotia.ca/sites/default/files/documents/1-1462/nova-scotia-building-code-regulations-users-version-en.pdf

108 Government of Nova Scotia, Nova Scotia Building Code Regulation 2021. https://beta.novascotia.ca/sites/default/files/documents/1-1462/nova-scotia-building-code-regulations-users-version-en.pdf

109 Efficiency Nova Scotia, "Heating System Rebates," 2024. https://www.efficiencyns.ca/residential/products-rebates/heating-system-rebates/

110 Efficiency Nova Scotia, "Instant In-Store Product Rebates," 2024. https://www.efficiencyns.ca/residential/products-rebates/instant-in-store-product-rebates/

111 Efficiency Nova Scotia, "Fridge and Freezer Recycling," 2024. https://www.efficiencyns.ca/residential/services-rebates/fridge-freezer-recycling/

112 Efficiency Nova Scotia, "Mi'kmaw Home Energy Efficiency Project – English," 2024. https://www.efficiencyns.ca/residential/residential-services/mikmaw-home-energy-efficiency-project-en/

113 Efficiency Nova Scotia, "Commercial New Construction," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/commercial-new-construction/

114 Efficiency Nova Scotia, "Pay for Performance," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/pay-for-performance/

115 Efficiency Nova Scotia, "Small Business Energy Solutions," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/small-business-energy-solutions/

116 Efficiency Nova Scotia, "Energy Benchmarking," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/benchmarking-pilot/

La gestion stratégique de l'énergie est une approche d'amélioration continue simplifiée visant à réduire le gaspillage énergétique et à améliorer votre rentabilité. Elle introduit des pratiques de gestion de l'énergie au moyen de plusieurs activités et exercices clés, ce qui se traduit par des économies d'énergie et de coûts persistantes[117].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme de modernisation** offre un soutien technique et financier sur mesure pour aider les entreprises à réduire leur consommation d'énergie électrique et la demande de pointe du système. Le programme soutient des mesures plus importantes et plus complexes, impliquant des améliorations de la technologie, de l'équipement et du système[118].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme d'optimisation des bâtiments** se concentre sur les mesures de recommissioning pour les bâtiments existants. Le recommissioning permet de s'assurer que les systèmes du bâtiment fonctionnent comme prévu et répondent aux exigences actuelles de l'installation[119].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme de remises écoénergétiques pour les entreprises** permet aux entreprises de tous types de bénéficier de remises sur les coûts des produits écoénergétiques. Les demandeurs reçoivent des remises instantanées ou postales pour les aider à compenser le coût des produits écoénergétiques[120].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme industriel** offre des services gérés et des incitatifs dans le cadre d'un modèle d'engagement pluriannuel afin d'aider à mener à bien davantage de projets, à gérer des projets complexes et à réaliser d'importantes économies d'énergie[121].	Efficiency Nova Scotia	PME non admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme pour les petites entreprises** offre des incitatifs couvrant jusqu'à 80 % des coûts des produits écoénergétiques, notamment pour le chauffage et l'éclairage. Il y a également une prime d'une durée limitée couvrant jusqu'à 80 % des coûts du projet d'amélioration du chauffage commercial pour les petites entreprises qui consomment moins de 350 000 kWh par an[122].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Efficiency Nova Scotia dispose d'une gamme de **programmes, de remises et d'incitatifs destinés aux entreprises manufacturières** pour les aider à améliorer leur efficacité énergétique : • des études d'établissement de la portée sur mesure pour déterminer les occasions d'économie d'énergie; • des remises pour l'achat d'équipement fiable et de qualité supérieure afin de réduire les temps d'arrêt; • des plans complets de gestion de l'énergie pour rationaliser le travail, réduire les déchets et créer un environnement plus productif pour les employés; • L'installation de SIGE et la formation des employés afin de réduire les coûts d'exploitation des installations et d'augmenter les bénéfices[123].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	
Les **prix Bright Building** récompensent les meilleures stratégies et normes de construction en matière d'efficacité énergétique[124].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance

117 Efficiency Nova Scotia, "Strategic Energy Management," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/strategic-energy-management/

118 Efficiency Nova Scotia, "Retrofit Program," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/custom-retrofit/

119 Efficiency Nova Scotia, "Building Optimization," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/building-optimization/

120 Efficiency Nova Scotia, "Business Energy Rebates," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/business-energy-rebates/

121 Efficiency Nova Scotia, "Industrial Program," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/industrial/

122 Efficiency Nova Scotia, "Small Business," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/small-business/

123 Efficiency Nova Scotia, "Manufacturing," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/manufacturing/

124 Efficiency Nova Scotia, "Bright Buildings Award," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/bright-building-awards/

Le **programme pour les bâtiments commerciaux** offre : • des remises sur des produits tels que les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, les systèmes d'alimentation en eau et l'éclairage; • de l'aide pour les services sur mesure et le coût des études d'ingénierie; • des incitatifs, du financement et des conseils d'experts pour améliorer les bâtiments commerciaux avec des produits écoénergétiques.	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme pour le secteur de l'accueil** aide les hôtels et les restaurants en leur accordant des remises et en les informant sur les occasions d'économie d'énergie[125].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme pour le secteur de l'agriculture** aide les installations agricoles en leur accordant des remises et en les informant sur les occasions d'économie d'énergie[126].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme pour le secteur de la vente au détail** offre de l'information sur les occasions d'économies d'énergie ainsi que des remises sur l'éclairage, la modernisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, les thermopompes et les systèmes de réfrigération[127].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme pour les institutions** offre des remises pour améliorer l'efficacité énergétique des patinoires, des arénas, des écoles et des universités locales.	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme pour les organismes à but non lucratif** offre aux organismes à but non lucratif des remises allant jusqu'à 80 % et de l'information sur les améliorations écoénergétiques[128].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance
Des **renseignements** sont offerts sur les remises pour les technologies agricoles, l'éclairage commercial, le chauffage de l'eau commerciale, l'air comprimé, le chauffage commercial, l'équipement de cuisine commerciale, l'équipement de lessive commercial, l'équipement de piscine, les technologies de pompage commerciales, l'équipement de réfrigération commerciale, l'énergie solaire commerciale et les mécanismes d'entraînement à fréquence variable[129].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance
L'outil **Find a Contractor** (Trouver un entrepreneur) aide les gens à trouver des entrepreneurs locaux qui font partie d'un réseau d'entrepreneurs privilégiés[130].	Nova Scotia Power	PME admissibles PME ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme de remise sur les systèmes de chauffage** offre des remises de 225 $ à 2 000 $ sur les systèmes de chauffage domestiques écoénergétiques (p. ex. thermopompes, poêles à bois, poêles à granules de bois, chauffe-eau et panneaux solaires[131]).	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Les **remises instantanées sur les produits en magasin** permettent d'obtenir jusqu'à 400 $ de rabais sur des produits écoénergétiques pour la maison chez les détaillants participants[132].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure

125 Efficiency Nova Scotia, "Hospitality," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/hospitality/

126 Efficiency Nova Scotia, "Agriculture," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/agriculture/

127 Efficiency Nova Scotia, "Retail," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/retail/

128 Efficiency Nova Scotia, "Non-Profit Organizations," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/non-profit-organizations/

129 Efficiency Nova Scotia, "Products," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/products/

130 Nova Scotia Power, "Find A Contractor That's Right For You," 2024. https://www.nspower.ca/your-home/energy-products/find-a-contractor

131 Efficiency Nova Scotia, "Heating System Rebates," 2024. https://www.efficiencyns.ca/residential/products-rebates/heating-system-rebates/

132 Efficiency Nova Scotia, "Instant In-Store Product Rebates," 2024. https://www.efficiencyns.ca/residential/products-rebates/instant-in-store-product-rebates/

Le **programme de recyclage des réfrigérateurs et congélateurs** offre un ramassage gratuit et une remise en argent pour les anciens réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs[133].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **projet d'efficacité énergétique des maisons Mi'kmaw** a été lancé en 2018 et offre des améliorations sans frais pour augmenter le confort et réduire le gaspillage d'énergie[134].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme de nouvelles constructions commerciales** aide à intégrer des caractéristiques de conception écoénergétiques, à optimiser le rendement du bâtiment et à réduire la consommation d'énergie au cours des phases de planification[135].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme de rémunération au rendement** offre aux organisations admissibles des incitatifs financiers pour réduire de manière substantielle la consommation d'électricité dans leurs installations[136].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme de solutions énergétiques pour les petites entreprises** offre des remises couvrant jusqu'à 80 % du coût du projet d'amélioration de l'efficacité énergétique, une évaluation énergétique gratuite et un financement de 24 mois sans intérêt sur votre facture de Nova Scotia Power[137].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme d'analyse comparative de l'efficacité énergétique** renvoie au Portfolio Manager, un outil en ligne qui permet aux propriétaires de bâtiments de mieux comprendre le rendement de leurs bâtiments, tout en trouvant des domaines d'optimisation[138].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
La gestion stratégique de l'énergie est une approche d'amélioration continue simplifiée visant à réduire le gaspillage énergétique et à améliorer votre rentabilité. Elle introduit des pratiques de gestion de l'énergie au moyen de plusieurs activités et exercices clés, ce qui se traduit par des économies d'énergie et de coûts persistantes[139].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme de modernisation** offre un soutien technique et financier sur mesure pour aider les entreprises à réduire leur consommation d'énergie électrique et la demande de pointe du système. Le programme soutient des mesures plus importantes et plus complexes, impliquant des améliorations de la technologie, de l'équipement et du système[140].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme d'optimisation des bâtiments** se concentre sur les mesures de recommissioning pour les bâtiments existants. Le recommissioning permet de s'assurer que les systèmes du bâtiment fonctionnent comme prévu et répondent aux exigences actuelles de l'installation[141].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme de remises écoénergétiques pour les entreprises** permet aux entreprises de tous types de bénéficier de remises sur les coûts des produits écoénergétiques. Les demandeurs reçoivent des remises instantanées ou postales pour les aider à compenser le coût des produits écoénergétiques[142].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure

133 Efficiency Nova Scotia, "Fridge and Freezer Recycling," 2024. https://www.efficiencyns.ca/residential/services-rebates/fridge-freezer-recycling/

134 Efficiency Nova Scotia, "Mi'kmaw Home Energy Efficiency Project – English," 2024. https://www.efficiencyns.ca/residential/residential-services/mikmaw-home-energy-efficiency-project-en/

135 Efficiency Nova Scotia, "Commercial New Construction," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/commercial-new-construction/

136 Efficiency Nova Scotia, "Pay for Performance," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/pay-for-performance/

137 Efficiency Nova Scotia, "Small Business Energy Solutions," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/small-business-energy-solutions/

138 Efficiency Nova Scotia, "Energy Benchmarking," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/benchmarking-pilot/

139 Efficiency Nova Scotia, "Strategic Energy Management," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/strategic-energy-management/

140 Efficiency Nova Scotia, "Retrofit Program," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/custom-retrofit/

141 Efficiency Nova Scotia, "Building Optimization," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/building-optimization/

142 Efficiency Nova Scotia, "Business Energy Rebates," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/business-energy-rebates/

Le **programme industriel** offre des services gérés et des incitatifs dans le cadre d'un modèle d'engagement pluriannuel afin d'aider à mener à bien davantage de projets, à gérer des projets complexes et à réaliser d'importantes économies d'énergie[143].	Efficiency Nova Scotia	PME non admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme pour les petites entreprises** offre des incitatifs couvrant jusqu'à 80 % des coûts des produits écoénergétiques, notamment pour le chauffage et l'éclairage. Il y a également une prime d'une durée limitée couvrant jusqu'à 80 % des coûts du projet d'amélioration du chauffage commercial pour les petites entreprises qui consomment moins de 350 000 kWh par an[144].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Efficiency Nova Scotia dispose d'une gamme de **programmes, de remises et d'incitatifs destinés aux entreprises manufacturières** pour les aider à améliorer leur efficacité énergétique : • des études d'établissement de la portée sur mesure pour déterminer les occasions d'économie d'énergie; • des remises pour l'achat d'équipement fiable et de qualité supérieure afin de réduire les temps d'arrêt; • des plans complets de gestion de l'énergie pour rationaliser le travail, réduire les déchets et créer un environnement plus productif pour les employés; • l'installation de SIGE et la formation des employés afin de réduire les coûts d'exploitation des installations et d'augmenter les bénéfices[145].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités
Les **prix Bright Building** récompensent les meilleures stratégies et normes de construction en matière d'efficacité énergétique[146].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme pour les bâtiments commerciaux** offre : • des remises sur des produits tels que les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, les systèmes d'alimentation en eau et l'éclairage; • de l'aide pour les services sur mesure et le coût des études d'ingénierie; • des incitatifs, du financement et des conseils d'experts pour améliorer les bâtiments commerciaux avec des produits écoénergétiques.	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme pour le secteur de l'accueil** aide les hôtels et les restaurants en leur accordant des remises et en les informant sur les occasions d'économie d'énergie[147].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme pour le secteur de l'agriculture** aide les installations agricoles en leur accordant des remises et en les informant sur les occasions d'économie d'énergie[148].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme pour le secteur de la vente au détail** offre de l'information sur les occasions d'économies d'énergie ainsi que des remises sur l'éclairage, la modernisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation, les thermopompes et les systèmes de réfrigération[149].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance
Le **programme pour les institutions** offre des remises pour améliorer l'efficacité énergétique des patinoires, des arénas, des écoles et des universités locales.	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance

143 Efficiency Nova Scotia, "Industrial Program," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business-program/industrial/

144 Efficiency Nova Scotia, "Small Business," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/small-business/

145 Efficiency Nova Scotia, "Manufacturing," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/manufacturing/

146 Efficiency Nova Scotia, "Bright Buildings Award," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/bright-building-awards/

147 Efficiency Nova Scotia, "Hospitality," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/hospitality/

148 Efficiency Nova Scotia, "Agriculture," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/agriculture/

149 Efficiency Nova Scotia, "Retail," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/retail/



Le **programme pour les organismes à but non lucratif** offre aux organismes à but non lucratif des remises allant jusqu'à 80 % et de l'information sur les améliorations écoénergétiques[150].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance
Des **renseignements** sont offerts sur les remises pour les technologies agricoles, l'éclairage commercial, le chauffage de l'eau commerciale, l'air comprimé, le chauffage commercial, l'équipement de cuisine commerciale, l'équipement de lessive commercial, l'équipement de piscine, les technologies de pompage commerciales, l'équipement de réfrigération commerciale, l'énergie solaire commerciale et les mécanismes d'entraînement à fréquence variable[151].	Efficiency Nova Scotia	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure Programmes d'information et de reconnaissance
L'outil **Find a Contractor** (Trouver un entrepreneur) aide les gens à trouver des entrepreneurs locaux qui font partie d'un réseau d'entrepreneurs privilégiés[152].	Nova Scotia Power	PME admissibles PME ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Source des émissions : émissions liées aux transports			
Programme de remise sur les véhicules électriques de la Nouvelle-Écosse La province de la Nouvelle-Écosse investit 500 000 $ dans un programme pilote d'un an visant à offrir des remises (jusqu'à 50 000 $ par véhicule) pour les véhicules moyens et lourds zéro émission, y compris les fourgonnettes et les camions commerciaux et industriels[153]. Le programme offrira des remises aux entreprises, aux organismes à but non lucratif, aux municipalités et aux collectivités mi'kmaq qui souhaitent passer aux véhicules électriques. Bien qu'elles soient admissibles, le programme n'est pas destiné aux PME.	Gouvernement de la Nouvelle-Écosse	PME admissibles PME non ciblées	Lois et incitatifs financiers

150 Efficiency Nova Scotia, "Non-Profit Organizations," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/business-types/non-profit-organizations/

151 Efficiency Nova Scotia, "Products," 2024. https://www.efficiencyns.ca/business/products/

152 Nova Scotia Power, "Find A Contractor That's Right For You," 2024. https://www.nspower.ca/your-home/energy-products/find-a-contractor

153 Government of Nova Scotia, " New Rebates for Larger Zero-Emission Vehicles ", https://news.novascotia.ca/en/2024/04/02/new-rebates-larger-zero-emission-vehicles

Nouveau-Brunswick

Intervention en matière de politique	Responsable	Les PME sont-elles ciblées ou admissibles?	Type d'intervention en matière de politique
Source des émissions : programmes transversaux			
Le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie du Nouveau-Brunswick allouera 200 000 $ à la création d'une **grappe de l'énergie** composée d'exploitants, de fabricants, de fournisseurs, d'acteurs de la recherche et du développement, de PME, d'investisseurs et d'innovateurs et qui aura comme objectif une amélioration du profil énergétique du Nouveau-Brunswick, un élargissement des connaissances et des capacités, l'avancement de la collaboration commerciale, la stimulation de l'engagement, l'attraction des investissements et l'encouragement aux entreprises en démarrage de la province[154].	Gouvernement du Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités
Le Nouveau-Brunswick a mis en place un **système de tarification fondé sur le rendement** (STFR) pour réglementer les émissions de GES des grands émetteurs. Les installations qui émettent plus de 50 000 t éq. CO_2 annuellement dans la province sont assujetties au STFR[155]. Les recettes du STFR servent à financer en partie le Fonds pour les changements climatiques, qui soutient des projets conduisant à des réductions de GES. Le financement de projets gérés par des organisations non gouvernementales et le soutien des collectivités locales sont une priorité[156].	Gouvernement du Nouveau-Brunswick	PME non admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités
Par l'entremise de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick, Net Zero Atlantic versera 3 millions de dollars au **Programme de recherche sur les nouveaux concepts et technologies zéro émission nette** afin de cerner les lacunes dans les technologies de réduction des émissions difficiles à éliminer. Les PME ne sont pas explicitement mentionnées, mais le maintien du financement au sein de la communauté de recherche et d'innovation du Nouveau-Brunswick est une priorité[157].	Gouvernement du Nouveau-Brunswick/ Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers
Énergie Nouveau-Brunswick offre le **Programme d'amélioration énergétique des immeubles commerciaux**, qui prévoit des remises pouvant aller jusqu'à 1,25 million de dollars pour des mises à niveau de l'efficacité énergétique[158].	Énergie Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Énergie Nouveau-Brunswick offre le **Programme de remboursement pour les entreprises** , qui permet d'obtenir un remboursement de 25 % sur les produits et équipements éconergétiques[159].	Énergie Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Énergie Nouveau-Brunswick offre le **Programme d'économie de carburant pour le transport**, qui permet aux entreprises du Nouveau-Brunswick qui prennent des mesures pour réduire la consommation de carburant et améliorer la durabilité d'obtenir des remises pouvant aller jusqu'à 250 000 $[160].	Énergie Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités

154 Government of New Brunswick, "Energy Cluster" https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/env/pdf/Climate-Climatiques/2023-2024-climate-change-fund-projects.pdf

155 Government of New Brunswick, Output-Based Pricing System https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/corporate/promo/climate-change/output-based-pricing-system.html

156 Government of New Brunswick, Climate Change Action Plan https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Corporate/Promo/climate/climate-change-action-plan.pdf

157 Net Zero Atlantic, Net Zero Emerging Concepts and Technologies Program, https://netzeroatlantic.ca/ect-nb

158 New Brunswick Power, Commercial Buildings Retrofit Program https://www.saveenergynb.ca/en/for-business/commercial-buildings-retrofit-program/

159 New Brunswick Power, Business Rebate Program https://www.saveenergynb.ca/en/for-business/business-rebate-program/

160 New Brunswick Power, Fuel Savings Transportation Program, https://www.saveenergynb.ca/en/for-business/fuel-savings-transportation-program/program-guidelines/#

Source des émissions : émissions des bâtiments et des procédés			
Énergie Nouveau-Brunswick offre une **vérification énergétique sur place gratuite** dans le cadre de laquelle l'un de ses conseillers techniques en énergie vous aidera à mieux comprendre votre consommation énergétique et à identifier les projets qui pourraient vous donner droit à des remboursements[161].	Énergie Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Le **Programme de remboursement pour les entreprises** permet d'obtenir un remboursement de 25 % sur les produits et les équipements écoénergétiques. Les incitatifs sont offerts selon le principe du premier arrivé, premier servi jusqu'au 31 décembre 2023 ou jusqu'à épuisement des fonds. Le plafond à vie est de 250 000 $ par site de projet admissible[162].	Énergie Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **Programme d'amélioration énergétique des immeubles commerciaux** prévoit jusqu'à 8 000 $ pour un audit visant à déterminer le potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment commercial et jusqu'à 1,25 million de dollars pour la mise en œuvre des améliorations de l'efficacité énergétique choisies[163].	Énergie Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **Programme d'efficacité énergétique industrielle** permet d'obtenir un remboursement intégral (100 %) des coûts d'une étude qui aboutit à la réalisation d'une amélioration[164]. L'incitatif de projet vise les projets d'économies d'énergie. Les types de projets comprennent, mais ne se limitent pas à : • Améliorations des processus • Systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation • Réfrigération • Enveloppe de l'immeuble • Air comprimé • Réduction de l'intensité énergétique • Changement de combustible	Énergie Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **Programme d'efficacité énergétique pour les nouvelles constructions commerciales et industrielles** offre jusqu' à 250 000 $ par bâtiment pour la mise en œuvre du projet et jusqu'à 10 000 $ par bâtiment pour la modélisation de la consommation d'énergie. Ce programme est offert aux nouvelles constructions commerciales et industrielles au Nouveau-Brunswick, en fonction du type de bâtiment et de combustible[165].	Énergie Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **Programme de sensibilisation communautaire sur l'efficacité énergétique** collabore avec des organismes à but lucratif et d'autres organismes communautaires pour offrir des trousses écoénergétiques gratuites à leurs clients[166].	Énergie Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Énergie Nouveau-Brunswick administre tous les programmes d'efficacité énergétique par l'intermédiaire d'ÉcoÉnergieNB[167].	Gouvernement du Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
La Loi relative à l'efficacité énergétique réglemente l'efficacité énergétique au Nouveau-Brunswick[168].	Gouvernement du Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME non ciblées	Lois et règlements

161 SaveEnergyNB, "Sign up today for a Free Energy Walk-Through," 2024. https://www.saveenergynb.ca/en/for-business/business-energy-walk-through/

162 SaveEnergyNB, "Business Rebate Program," 2024. https://www.saveenergynb.ca/en/for-business/business-rebate-program/

163 SaveEnergyNB, "Commercial Buildings Retrofit Program," 2024. https://www.saveenergynb.ca/en/for-business/commercial-buildings-retrofit-program/

164 SaveEnergyNB, "Industrial Energy Efficiency Program," 2024. https://www.saveenergynb.ca/en/for-business/industrial-energy-efficiency-program/

165 SaveEnergyNB, "New Construction Commercial and Industrial Energy Efficiency Program," 2024. https://www.saveenergynb.ca/en/for-business/new-construction-commercial-and-industrial-energy-efficiency-program/

166 SaveEnergyNB, "Community Outreach Program," 2024. https://www.saveenergynb.ca/en/for-community/community-outreach-program/

167 SaveEnergyNB, 2024. https://www.saveenergynb.ca/en

168 Government of New Brunswick, Energy Efficiency Act o.c. 95-554 2022. https://laws.gnb.ca/en/document/cr/95-70



La **Loi sur l'administration du Code du bâtiment** a été introduite en mars 2020, donnant au cabinet le pouvoir d'adopter la dernière version du Code national du bâtiment et du Code national de l'énergie pour les bâtiments[169].	Gouvernement du Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME non ciblées	Lois et règlements
Source des émissions : émissions liées aux transports			
Conformément à sa **politique d'approvisionnement écologique**, le gouvernement du Nouveau-Brunswick privilégie les biens et services qui réduisent les émissions de GES, y compris les émissions liées au transport[170]. Cette politique devrait profiter à toutes les entreprises, petites et grandes, engagées dans la production de véhicules à faibles émissions.	Gouvernement du Nouveau-Brunswick	PME non admissibles PME non ciblées	Lois et règlements
Dans le cadre du **programme d'encouragement pour les véhicules électriques** lancé en 2021, les gens qui achètent ou louent un véhicule électrique neuf ou d'occasion admissible auprès d'un concessionnaire de la province ont droit à une remise pouvant aller jusqu'à 5 000 $[171].	Gouvernement du Nouveau-Brunswick	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers

169 Government of New Brunswick, Building Code Administration Act c. 8 2020. https://www.canlii.org/en/nb/laws/stat/snb-2020-c-8/latest/snb-2020-c-8.html

170 Government of New Brunswick," Green Procurement Policy for Goods and Services", https://www2.snb.ca/content/dam/snb/Procurement/green-procurement-policy.pdf

171 Government of New Brunswick, " Electric vehicle incentive program announced", https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/news/news_release.2021.07.0522.html

Île-du-Prince-Édouard

Intervention en matière de politique	Responsable	Les PME sont-elles ciblées ou admissibles?	Type d'intervention en matière de politique
Source des émissions : programmes transversaux			
Le programme de **solutions énergétiques communautaires** couvrira jusqu'à 50 % du coût des améliorations écoénergétiques, jusqu'à concurrence de 25 000 $. L'objectif du programme est d'aider les entreprises et les centres communautaires à couvrir les coûts liés à l'amélioration des systèmes de chauffage, des systèmes de ventilation, des thermostats, des commandes et autres[172].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard verse un million de dollars par an au **Fonds sur les changements climatiques**. Le Fonds est ouvert aux Premières Nations, aux entreprises, aux établissements d'enseignement et aux organismes à but non lucratif dont les activités visent à combler un déficit climatique dans leur collectivité[173].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités – Infrastructure des immobilisations
Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard offre une **remise pour l'électricité solaire** qui couvre 40 % des coûts d'installation de panneaux solaires, jusqu'à concurrence de 10 000 $. Les maisons, les exploitations agricoles et les entreprises sont admissibles[174].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Source des émissions : émissions des bâtiments et des infrastructures			
La Building Codes Act (loi sur les codes du bâtiment) permet au gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard d'adopter et de faire respecter une édition donnée du Code national du bâtiment, du Code national de l'énergie et du Code national de l'énergie du Canada. Le Code national du bâtiment est entré en vigueur le 31 mars 2024[175].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME non ciblées	Lois et règlements
Dans le cadre du **programme de remise pour l'énergie électrique solaire**, les entreprises peuvent recevoir une remise de 350 $ par kilowatt en courant continu installé et jusqu'à 40 % des coûts d'installation, pour un maximum de 10 000 $. Les bâtiments agricoles peuvent recevoir une remise de 1250 $ par kilowatt en courant continu installé et jusqu'à 40 % des coûts d'installation, pour un maximum de 35 000 $.[176]	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le programme de **solutions énergétiques communautaires** offre des incitatifs pour aider les collectivités à réaliser des projets d'économie d'énergie, tels que l'amélioration des systèmes de chauffage, des systèmes de ventilation, des thermostats, des commandes et autres. Le programme couvre jusqu'à 50 % du coût total du projet d'amélioration de l'efficacité énergétique, jusqu'à concurrence de 25 000 $[177].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure

172 Government of Prince Edward Island, Community Energy Solutions Rebate https://www.princeedwardisland.ca/en/information/environment-energy-and-climate-action/community-energy-solutions

173 Government of Prince Edward Island, Climate Change Fund, https://www.princeedwardisland.ca/en/service/apply-to-the-pei-climate-challenge-fund

174 Government of Prince Edward Island, Solar Electric Rebate Program https://www.princeedwardisland.ca/en/information/environment-energy-and-climate-action/solar-electric-rebate-program

175 Government of Prince Edward Island, Building Codes Act 2024. https://www.princeedwardisland.ca/sites/default/files/legislation/b05-1-1-building_code_act_building_code_regulations.pdf

176 Government of Prince Edward Island, "Solar Electric Rebate Program," April 13, 2023. https://www.princeedwardisland.ca/en/information/environment-energy-and-climate-action/solar-electric-rebate-program

177 Government of Prince Edward Island, "Community Energy Solutions," August 1, 2022. https://www.princeedwardisland.ca/en/information/environment-energy-and-climate-action/community-energy-solutions

Le **programme de revitalisation communautaire** soutient la revitalisation des collectivités rurales par l'entremise d'investissements stratégiques dans les infrastructures importantes pour la culture, la société et le développement économique des zones rurales. Il y a deux volets de financement dans le cadre du programme de revitalisation communautaire : 1. Projets de petite envergure : Contribution maximale de 75 %, jusqu'à 250 000 $ du total des coûts admissibles. 2. Projets stratégiques : Contribution maximale de 50 %, jusqu'à 2 millions du total des coûts admissibles. Pour les projets de thermopompe seulement, les clients peuvent bénéficier d'une aide financière pouvant atteindre 100 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 20 000 $. Cette aide comprend toutes les remises admissibles d'Efficacité Î.-P.-É.[178]	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
L'initiative de **remises écoénergétiques pour les entreprises** aide les entreprises, les organismes à but non lucratif, les organismes institutionnels ainsi que les installations industrielles et agricoles à adopter des produits éconénergétiques[179].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme de prêts d'efficacité énergétique pour l'équipement photovoltaïque solaire** octroiera du financement aux propriétaires, aux exploitations agricoles et aux entreprises admissibles de l'Île-du-Prince-Édouard qui sont des demandeurs approuvés dans le cadre du programme de remise pour l'énergie électrique solaire d'Efficacité Î.-P.-É. Cela aidera à couvrir les coûts initiaux associés à l'achat et à l'installation d'équipement solaire photovoltaïque, ce qui peut réduire les factures d'énergie des résidents de l'Î.-P.-É. Les demandeurs admissibles peuvent demander un prêt remboursable à hauteur de 100 % des coûts facturés liés à l'achat et à l'installation de systèmes photovoltaïques. Le montant maximal du prêt offert aux propriétaires résidentiels est de 25 000 $; les prêts aux exploitations agricoles et aux entreprises peuvent dépasser 25 000 $[180].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme de chauffage des immeubles locatifs** offre aux propriétaires d'un immeuble locatif résidentiel existant à long terme un financement pour moderniser le système de chauffage actuel de leur immeuble locatif résidentiel en passant d'un combustible fossile à une source de chaleur plus propre et plus efficace[181].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Les **remises sur les thermopompes au point de vente** permettent d'obtenir des remises pouvant aller jusqu'à 1200 $ sur les thermopompes biblocs admissibles pour les maisons unifamiliales détachées[182].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le programme **Remises pour équipement écoénergétique** offre des remises pour l'installation de thermopompes à air pour climats froids certifiées par NEEP (Northeast Energy Efficiency Partnerships), d'équipement de chauffage ENERGY STAR, dont des thermopompes géothermiques, des chauffe-eau et des systèmes de chauffage à biomasse, entre autres produits d'économie d'énergie. Les remises s'élèvent à 7 500 $ pour les personnes à faible revenu[183].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure

178 Government of Prince Edward Island, "Community Revitalization Program – Rural Growth Initiative," April 8, 2024. https://www.princeedwardisland.ca/en/information/fisheries-tourism-sport-and-culture/community-revitalization-program-rural-growth

179 Government of Prince Edward Island, "Business Energy Rebate Online Application," 2024. https://www.princeedwardisland.ca/en/service/business-energy-rebate-online-application

180 Government of Prince Edward Island, "Energy Efficiency Loan Program – Solar Photovoltaic Equipment," March 15, 2024. https://www.princeedwardisland.ca/en/information/finance-pei/energy-efficiency-loan-program-solar-photovoltaic-equipment

181 Government of Prince Edward Island, "Rental Property Heating Program Loan," February 27, 2024. https://www.princeedwardisland.ca/en/information/finance-pei/rental-property-heating-program-loan

182 Government of Prince Edward Island, "Point of Sale Heat Pump Rebates," October 24, 2022. https://www.princeedwardisland.ca/en/information/environment-energy-and-climate-action/point-of-sale-heat-pump-rebates

183 Government of Prince Edward Island, "Energy Efficient Equipment Rebates," April 2, 2024. https://www.princeedwardisland.ca/en/information/environment-energy-and-climate-action/energy-efficient-equipment-rebates

Le **programme de prêt d'efficacité énergétique** est un prêt remboursable d'un montant maximal de 30 000 $, couvrant 100 % des coûts facturés admissibles pour l'achat et l'installation d'équipement écoénergétique par un entrepreneur du Réseau d'excellence. Les demandeurs admissibles peuvent demander un prêt remboursable d'un montant maximal de 10 000 $, couvrant 100 % des coûts facturés pour des activités qui ont été préapprouvées par Efficacité Î.-P.-É. dans le cadre de ses programmes de remise. Le prêt porte intérêt au taux fixe de 5 % par an et est remboursable sur une période pouvant aller jusqu'à sept ans[184].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
L'**Explorateur Net Zero** est un navigateur en ligne qui oriente les locataires, les propriétaires et les entreprises (y compris les organismes, les exploitations agricoles et les municipalités) vers des programmes d'efficacité énergétique[185].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Le **Réseau d'excellence** est un outil de recherche pour trouver des entrepreneurs qui peuvent fournir des services pour votre maison, votre exploitation agricole ou votre entreprise. Ces entrepreneurs font partie du Réseau d'excellence d'Efficacité Î.-P.-É., qui s'assure qu'ils respectent les règlements et normes de la province[186].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Le **Fonds de recherche et d'innovation en écotechnologie** fournira jusqu'à 500 000 $ aux entreprises, aux établissements d'enseignement ou aux collectivités autochtones insulaires pour leurs activités de recherche et développement qui contribuent à l'industrie de l'écotechnologie provinciale[187].	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le programme de **mesurage net** permet aux clients de fournir une partie ou la totalité de leur charge d'électricité annuelle à partir d'un générateur d'énergie renouvelable de petite capacité. La différence mensuelle entre les deux compteurs détermine si les clients recevront des crédits d'énergie ou une facture pour l'énergie utilisée[188].	Maritime Electric	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Source des émissions : émissions liées aux transports			
Dans le cadre du **programme d'encouragement pour les véhicules électriques**, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard offre 5 000 $ à tous les insulaires qui achètent un véhicule électrique neuf ou d'occasion[189]. Le gouvernement offre également un incitatif de 2 500 $ à l'achat d'un véhicule hybride rechargeable depuis le 1er avril 2021. Depuis le 1er mars 2023, les insulaires qui bénéficient de l'incitatif universel à l'achat d'un véhicule électrique (à batterie ou hybride rechargeable) de l'Île-du-Prince-Édouard reçoivent un incitatif de 750 $ pour acheter et installer une borne de recharge de niveau 2 ou, dans le cas des personnes qui ne peuvent pas installer de borne de recharge, pour compenser les coûts de recharge.	Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers

184 Government of Prince Edward Island, "Energy Efficiency Loan Program," February 15, 2024. https://www.princeedwardisland.ca/en/information/finance-pei/energy-efficiency-loan-program

185 Government of Prince Edward Island, "Net Zero Navigator," 2024. https://netzeronavigatorpei.com/question_e.php

186 Government of Prince Edward Island, "Search Network of Excellence Contractors for Energy Efficient Programs and Services," June 22, 2023. https://www.princeedwardisland.ca/en/feature/search-network-of-excellence-contractors-for-energy-efficient-programs-and-services#/service/NetworkOfExcellence/Vendors

187 Government of Prince Edward Island, "Cleantech Research and Innovation Fund," 2024. https://www.princeedwardisland.ca/en/service/cleantech-research-and-innovation-fund

188 Maritime Electric, "Net Metering," 2024. https://www.maritimeelectric.com/services/services/net-metering/

189 Government of Prince Edward Island, "Electric Vehicle Incentive", https://www.princeedwardisland.ca/en/information/environment-energy-and-climate-action/electric-vehicle-incentive

Terre-Neuve-et-Labrador

Intervention en matière de politique	Responsable	Les PME sont-elles ciblées ou admissibles?	Type d'intervention en matière de politique
Source des émissions : programmes transversaux			
Le **crédit d'impôt pour les technologies vertes** permet aux entreprises qui investissent dans du matériel produisant ou conservant des énergies renouvelables, utilisant des combustibles issus de déchets ou utilisant efficacement des combustibles fossiles, de bénéficier d'une remise pouvant atteindre 20 % des coûts d'investissement. Les entreprises admissibles doivent être établies de façon permanente dans la province[190].	Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **Fonds pour l'innovation et le développement des entreprises** favorise le développement des entreprises, l'élaboration de nouvelles technologies et la diversification de l'industrie afin que la province reste un lieu privilégié pour le développement énergétique. Les demandeurs commerciaux doivent être des entreprises enregistrées, principalement des PME. Les projets peuvent être liés aux hydrocarbures et aux sources d'énergie renouvelables[191].	Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Renforcement des capacités
Le **Défi de l'innovation pour le captage, l'utilisation et le stockage du carbone** investit 3 millions de dollars pour étudier la possibilité d'utiliser la technologie de captage, d'utilisation et de stockage du carbone pour décarboniser la production de pétrole et 3 millions de dollars pour étudier la possibilité de stocker du carbone au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Pour être admissibles, les demandeurs commerciaux et non commerciaux doivent exercer leurs activités à Terre-Neuve-et-Labrador depuis plus de deux ans[192].	Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers
Le **programme de remise takeCHARGE** offre des remises aux entreprises qui adoptent des produits écoénergétiques. Les entreprises peuvent récupérer jusqu'à 50 000 $ en investissant dans des améliorations écoénergétiques des systèmes de chauffage et de refroidissement, des systèmes de réfrigération, des systèmes d'éclairage et des commandes. On ne mentionne pas explicitement que la priorité est accordée aux PME, mais la plupart des projets passés concernent des PME[193].	Newfoundland Power	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure – Renforcement des capacités
Source des émissions : émissions des bâtiments et des infrastructures			
Le **programme d'isolation des entretoits** permet d'isoler l'entretoit gratuitement, matériaux et main-d'œuvre compris. Les demandes sont acceptées du 1er avril au 31 mai 2024[194].	Newfoundland Power et Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme d'incitation à la conversion du mazout à l'électricité** offre des incitatifs allant jusqu'à 22 000 $ pour aider les ménages à passer d'un système de chauffage au mazout à un système de chauffage électrique. Les incitatifs peuvent couvrir jusqu'à 100 % du coût de conversion. Les incitatifs sont déterminés en fonction des technologies installées, du revenu du ménage et du nombre de personnes composant le ménage[195].	Newfoundland Power et Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure

190 Government of Newfoundland and Labrador, Green Technology Tax Credit https://www.gov.nl.ca/fin/tax-programs-incentives/business/green-tech-tax-credit-gttc/

191 Government of Newfoundland and Labrador, Innovation and Business Development Fund https://www.gov.nl.ca/iet/files/IBDF-Program-Fact-Sheet-Nov-2023.pdf

192 Government of Newfoundland and Labrador, Carbon Capture Storage and Utilization Challenge https://www.gov.nl.ca/iet/funding/ccus-innovation-challenge/

193 Newfoundland Power, takeCHARGE https://takechargenl.ca/business/

194 takeCHARGE, "All-In Attic Insulation Program," 2024. https://takechargenl.ca/all-in-attic-insulation-program/

195 takeCHARGE, "Oil to electric incentive program," 2024. https://takechargenl.ca/oiltoelectric/

Le **programme de remise pour l'isolation** offre des remises pouvant atteindre 2 000 $. Obtenez une remise de 75 % du coût de l'isolation de l'entretoit, jusqu'à concurrence de 1 000 $. Obtenez une remise de 75 % du coût de l'isolation du plafond ou des murs du sous-sol, jusqu'à concurrence de 1 000 $[196].	Newfoundland Power et Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme de remise pour le calfeutrage** offre des remises allant jusqu'à 500 $ pour les projets d'amélioration du calfeutrage. Une évaluation énergétique doit être réalisée avant et après les travaux par un conseiller en énergie agréé[197].	Newfoundland Power et Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme de remise pour l'isolation des conduits des systèmes de chauffage électrique** offre une remise de 50 % du coût de l'isolation des conduits, jusqu'à concurrence de 500 $. Seuls les projets d'isolation des conduits utilisés dans le système de chauffage principal et traversant une zone non chauffée de la maison, telle qu'un sous-sol, un vide sanitaire ou un entretoit, sont admissibles[198].	Newfoundland Power et Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme de remise takeCHARGE sur les ventilateurs-récupérateurs de chaleur** offre une remise sous forme de crédit sur la facture d'électricité après l'installation d'un ventilateur-récupérateur de chaleur[199].	Newfoundland Power et Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme d'efficacité énergétique pour les collectivités isolées** offre de l'information, de la formation, des produits écoénergétiques, des mesures d'efficacité énergétique et des outils de gestion de la demande aux foyers et aux entreprises des 41 collectivités isolées dotées d'un système diesel à Terre-Neuve-et-Labrador. Il a aidé ces collectivités à économiser 10,97 GWh d'électricité[200].	Newfoundland Power et Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Un **financement sur facture** est offert pour les améliorations écoénergétiques. Newfoundland Power : isolation, thermostats, ventilateurs-récupérateurs de chaleur, améliorations fondées sur la norme R-2000, thermopompes et systèmes de chauffage électrique, chauffe-eau électriques, foyers et manteaux électriques, modernisation des services. Hydro Terre-Neuve-et-Labrador : thermopompes, isolation[201].	Newfoundland Power et Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme d'efficacité énergétique pour les entreprises** aide les entreprises à déterminer les mesures d'efficacité énergétique dont elles ont besoin et offre des remises sur les améliorations. En moyenne, les remises s'élèvent 5 000 $, mais elles peuvent atteindre 50 000 $[202].	Newfoundland Power et Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Des **remises** sont offertes sur types de moteurs à commutation électrique, de thermopompes à air, de luminaires à DEL, de thermostats programmables, de détecteurs de présence et de pommeaux de douche à haute performance[203].	Newfoundland Power et Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Le **programme pilote d'installation directe pour les petites entreprises** a aidé les entreprises admissibles à réduire leur consommation d'énergie en modernisant l'éclairage et les technologies d'économie d'eau. Les améliorations étaient offertes sans frais pour l'entreprise. Les produits admissibles comprenaient des ampoules à DEL, des enseignes de sortie, des aérateurs et plus encore. Le programme pilote d'installation directe pour les petites entreprises a pris fin le 1er janvier 2024[204].	Newfoundland Power et Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure

196 takeCHARGE, "Insultation rebate," 2024. https://takechargenl.ca/residential/rebate-programs/insulation-rebate/

197 takeCHARGE, "Air sealing rebate, 2024. https://takechargenl.ca/residential/rebate-programs/air-sealing-rebate/

198 takeCHARGE, "Duct insulation rebate – electric," https://takechargenl.ca/residential/rebate-programs/duct-insulation-rebate-electric/

199 takeCHARGE, HRV rebate," https://takechargenl.ca/residential/rebate-programs/hrv-rebate/

200 takeCHARGE, "Isolated communities energy efficiency program," 2024. https://takechargenl.ca/residential/rebate-programs/isolated-systems-energy-efficiency-program/

201 takeCHARGE, "Financing," 2024. https://takechargenl.ca/financing/

202 takeCHARGE, "Custom solutions," 2024. https://takechargenl.ca/business/custom-solutions/

203 takeCHARGE, "Product rebates," 2024. https://takechargenl.ca/business/product-rebates/

204 takeCHARGE, "Small Business Direct Install Pilot Program," 2024. https://takechargenl.ca/business/small-business-direct-install-pilot-program/

Le **programme d'efficacité pour les systèmes isolés commerciaux** s'adresse aux clients commerciaux d'Hydro Terre-Neuve-et-Labrador qui utilisent des systèmes isolés et leur offre du soutien et des incitatifs financiers pour un large éventail de projets d'économie d'énergie. Les incitatifs versés au client représentent généralement jusqu'à 80 % des coûts admissibles du projet[205].	Newfoundland Power et Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure
Sur le site Web de takeCHARGE, on trouve des **conseils en matière d'économie d'énergie pour les entreprises**[206].	Newfoundland Power et Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
La Municipalities Act (loi sur les municipalités) de Terre-Neuve-et-Labrador oblige les conseils municipaux à adopter le Code national du bâtiment du Canada et ses modifications (paragraphe 414(3)). Cela inclut les révisions de 2015. Il n'y a pas de code provincial du bâtiment[207].	Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME non ciblées	Lois et règlements
Pour faciliter la construction de bâtiments écoénergétiques, la province de Terre-Neuve-et-Labrador a publié le **Guide to Building Energy Efficient Homes and Small Buildings – 2016**[208] et le **Guide to Better Building Envelopes for Large Buildings – 2016**[209].	Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME non ciblées	Programmes d'information et de reconnaissance
Source des émissions : émissions liées aux transports			
Le **programme de remise sur les véhicules électriques** de Terre-Neuve-et-Labrador offre des incitatifs allant jusqu'à 2 500 $ à l'achat de véhicules électriques à batterie ou de véhicules hybrides rechargeables neufs ou d'occasion[210]. Le programme est en vigueur du 1er avril 2023 au 15 mars 2025. Les remises sont offertes aux particuliers, aux entreprises, aux organismes à but non lucratif ou aux municipalités admissibles.	Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers
Pour soutenir l'adoption de véhicules électriques dans la province, Hydro Terre-Neuve-et-Labrador est en train de bâtir un réseau de chargeurs rapides[211]. Dans le cadre de cet effort, la société d'État a déployé environ 33 chargeurs rapides dans la province au cours de la première année de l'initiative.	Hydro Terre-Neuve-et-Labrador	PME admissibles PME non ciblées	Incitatifs financiers – Projets d'investissement et d'infrastructure

205 takeCHARGE, "Isolated system business efficiency program," 2024. https://takechargenl.ca/business/isolated-system-business-efficiency-program/

206 takeCHARGE, "Savings tips for every business," 2024. https://takechargenl.ca/business/savings-tips/

207 Government of Newfoundland and Labrador, Municipalities Act c24 2023. https://www.assembly.nl.ca/legislation/sr/statutes/m24.htm

208 Government of Newfoundland and Labrador, Guide to Building Energy Efficient Homes and Small Buildings – 2016 (2016). https://www.gov.nl.ca/ecc/files/publications-efficient-home-building-guide.pdf

209 Government of Newfoundland and Labrador, Guide to Better Building Envelopes for Large Buildings – 2016 (2016). https://www.gov.nl.ca/ecc/files/publications-building-envelopes-large-buildings.pdf

210 Newfoundland and Labrador Hydro, "Electric Vehicle Rebate Program", https://nlhydro.com/electric-vehicles/ev-rebate/

211 Newfoundland and Labrador Hydro, " Planning for our EV future", https://nlhydro.com/electric-vehicles/planning-for-our-ev-future/



Économie verte Canada

info@greeneconomy.ca

greeneconomy.ca

greeneconomynb.ca

La voie rapide :

Soutenir la transition des PME manufacturières du Canada atlantique vers la carboneutralité